

*Guide pratique et éthique
des projets étudiants de
solidarité internationale
en orthophonie*



FNEO

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

ÉDITION 2021

EDITO

Ce guide s'adresse à tous les étudiants en orthophonie qui souhaitent monter un projet de solidarité internationale.

Il a pour vocation de vous guider dans vos démarches administratives et de vous conseiller au mieux pour réaliser un projet qui s'inscrive dans une démarche éthique et responsable.

Une première version de ce guide a été rédigée en 2019 par Lisa Pavot, la Vice-Présidente en charge de la Solidarité Internationale en poste cette année-là. La mise à jour de ce guide est venue d'une volonté d'approfondir certains sujets et d'y intégrer toutes les associations de Solidarité Internationale du réseau.

Ce guide a pour objectif de cadrer les projets existants et permet aux étudiants engagés dans une association de Solidarité Internationale d'éviter de perdre du temps sur les formalités administratives et ainsi de se concentrer sur la construction du projet. Il n'a pas pour vocation de contribuer à la multiplication des projets de Solidarité Internationale.

J'espère que vous pourrez trouver en ce guide toutes les réponses à vos questions et que vous prendrez plaisir à le lire.

Le Bureau National de la **FNEO** vous souhaite de belles réussites dans vos projets solidaires et se tient disponible pour répondre à vos éventuelles interrogations !

Laure GIORDAN

Vice-Présidente en charge de la Solidarité
Internationale de la **FNEO** 2020-2021

**Guide de la Solidarité
Internationale - édition 2021**

Edité par la FNEO
(association de loi 1901)

Contact : www.fneo.fr
presidente.fneo@gmail.com

Rédaction : Laure GIORDAN, vice-
présidente en charge de la solidarité
internationale

Maquette : Julie LAURENT, vice-
présidente en charge des publications

Dépôt légal : à parution

SOMMAIRE

Les origines

Des valeurs communes

Solidarité Internationale VS humanitaire

Partir ou ne pas partir ?

4

Avant le départ

La création d'une association

La recherche de partenaires

La préparation au départ

Informations pratiques

6

Le projet sur place

Organisation du projet sur place : aspect pratique

Dimension éthique : Agir dans le respect de l'autre et de sa culture

Dimension écologique

La question du don

20

Le projet à distance

Les dons

Les supports d'information

26

Le retour de projet

Quelle forme pour le retour de projet ?

La passation

27

Les interlocuteurs privilégiés

Orthophonistes du Monde (OdM)

Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF)

Engagé.e.s & Déterminé.e.s (E&D)

Ritimo

La FNEO

29

Le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale en orthophonie

Carte de France des associations

Carte du monde des projets

Présentation des projets

31

Glossaire



43

Origines

À l'origine d'un projet de solidarité internationale se trouve une **prise de conscience** des enjeux de la société à l'échelle mondiale.

Edmond Kaiser, fondateur de l'ONG Terre des Hommes, déclarait : "Si on ouvrait la marmite du monde, sa clameur ferait reculer le ciel et la terre. Car ni la terre ni le ciel ni aucun d'entre nous n'a vraiment mesuré l'envergure terrifiante du malheur des enfants ni le poids des pouvoirs qui les broient". L'esprit solidaire émerge lorsque l'on décide de se pencher de plus près sur ces différentes **problématiques** et donc, en quelque sorte, "d'ouvrir la marmite du monde". Cette phrase reflète assez fidèlement la vision occidentale du monde. D'une part parce qu'il est vrai que nous avons tous au moins une idée de la situation économique et politique des pays les moins avancés et des **inégalités** qui subsistent encore entre pays du "Nord" et pays du "Sud", malgré la décolonisation. D'autre part, parce qu'il existe dans ces propos une dimension discriminante et alarmiste qui donne l'idée qu'il faut à tout prix que les pays développés

s'engagent à "secourir" les plus pauvres. On appelle cela le white saviour complex, c'est-à-dire le "complexe du sauveur blanc". Cependant, la solidarité internationale, ce n'est pas considérer que les pays du Sud sont tous pauvres et que l'on doit absolument leur fournir une aide matérielle, alimentaire et financière. C'est apprendre à **remettre en question ses représentations**, à **déconstruire ses stéréotypes** et à **échanger**. Avant même de décider d'agir, il faut donc se renseigner, lire, se former sur le sujet pour savoir ce qui nous préoccupe et ce que l'on aimerait pouvoir changer à l'équilibre mondial, même de manière minime, à notre échelle. Il faut aussi toujours garder à l'esprit que l'on intervient dans une dynamique, un système, une société qui a ses règles de fonctionnement que l'on risque de perturber. Enfin, il faut se poser la question des compétences dont on dispose et de ce que l'on peut vraiment apporter.

Des valeurs communes

On peut ensuite décider de se rassembler avec d'autres personnes qui partagent la même **vision** du monde et traversent le même questionnement. Avant de commencer à agir, il est important de discuter et de s'accorder sur les différents **principes** et **valeurs** que l'on souhaite défendre pour s'assurer que les buts et les idéaux que les différents membres du groupe poursuivent sont **compatibles**.





Solidarité Internationale VS humanitaire



Il est important de faire le distinguo entre solidarité internationale et humanitaire afin de pouvoir utiliser ces deux termes à bon escient.

La notion d'**aide humanitaire** renvoie à une intervention ponctuelle, liée à un événement exceptionnel qui a atteint les civils (catastrophe naturelle, guerre, attentat). L'aide humanitaire vise à sauver des vies et à assister des victimes en détresse, à apporter des solutions d'urgence pour soulager les souffrances humaines. Ce sont souvent des ONG spécialisées dans l'urgence qui interviennent (par exemple Médecins Sans Frontières). Elle n'est pas forcément développée en partenariat avec des acteurs associatifs locaux.

L'utilisation du terme humanitaire dans un contexte ne répondant pas à ces critères peut connoter une vision simpliste de la solidarité internationale, où l'occidental se rend dans un pays en développement pour apporter ce qu'il pense être une aide appropriée, sans tenir compte des particularités, notamment socio-culturelles, qui peuvent entrer en jeu. Cela renvoie à une attitude que l'on pourrait qualifier de néo-coloniale.

Le terme de **solidarité internationale** est utilisé dans un contexte plus global de mondialisation et d'interdépendance entre les pays. Il exprime la volonté d'œuvrer *ensemble* "en solidarité" pour la construction d'un monde plus juste, en travaillant à réduire les *inégalités* entre les personnes. Il comprend l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation des populations aux problématiques internationales, y compris dans les pays du Nord. L'idée est de travailler en collaboration et non d'imposer sa vision à l'autre. La solidarité internationale se doit d'être pérenne, et ne répond pas à une situation d'urgence.

..... Partir ou ne pas partir ?

Il existe de multiples manières de s'impliquer en matière de solidarité internationale. En voici quelques unes :

- ➔ Agir sur les **politiques gouvernementales** en menant des **actions citoyennes**
- ➔ Soutenir des **projets de développement de partenaires** qui agissent dans le domaine (ONG, associations diverses...) par une aide financière ou du bénévolat
- ➔ Modifier son **mode de vie** et ses **choix de consommation** (par l'achat de vêtements fabriqués de manière éthique ou par le respect de l'environnement par exemple)
- ➔ Aller sur le **terrain** et mettre en place des échanges durables avec des partenaires sur place pour tenter de participer, à notre niveau, à la réduction de ces inégalités

Partir en mission n'est donc pas une fin en soi et n'est pas la seule option possible !

La décision d'un départ doit être mûrement réfléchie et répondre à une demande explicite émanant de partenaires compétents dans le pays d'accueil. La situation politique et sanitaire du pays doit aussi permettre de pouvoir y séjourner sans risque. Il faut toujours se poser la question du sens d'un projet : le fait-on pour soi-même, pour voyager et découvrir le monde, ou bien en réponse à un véritable besoin constaté dans le pays de destination ? Tout projet doit ainsi commencer par une introspection de ses véritables motivations ; il faut systématiquement se poser la question du pourquoi avant de commencer à se poser celle du comment.



Avant le départ

La création d'une association

Qu'est-ce qu'une association loi 1901 ?

En France, l'article 1 de la loi de 1901 relative au contrat d'association définit celui-ci comme "La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente et pour une durée définie, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices".

Une **association loi 1901** est régie par des statuts qui sont rédigés par ses membres fondateurs. Elle dispose d'une **Assemblée Générale** qui réunit tous les membres de l'association à une fréquence définie par les statuts, d'un **Conseil d'Administration** composé de tous ses membres administrateurs qui gèrent le fonctionnement de l'association et d'un **bureau** qui représente l'instance de direction de l'association.

Pourquoi créer une association loi 1901 dans le cadre d'un projet de solidarité internationale ?

Bien que ce ne soit absolument pas une condition obligatoire à la réussite de votre projet, la création d'une association simplifie certaines démarches. Le fait de rendre une association d'utilité publique lui permet de disposer d'une **capacité juridique** et donc de recevoir des dons, des subventions, des cotisations de ses membres, et de posséder une domiciliation permettant de conserver toujours la même adresse. Par ailleurs, le fait de rassembler votre ou vos projets sous le nom d'une association vous permet de vous présenter et d'être reconnus comme une **entité pérenne** devant les différentes instances, même si les membres du bureau changent chaque année.

La création d'une association

La création d'une association se fait généralement lors d'une Assemblée Générale constitutive. La loi considère que la création d'une association est effective à partir du moment où au moins **deux personnes** sont liées par un contrat que l'on appelle les **statuts**, qui comportent les mentions légales obligatoires et leurs deux signatures.

NB : En Alsace et en Moselle, les démarches peuvent différer. Nous vous recommandons de vous renseigner sur les spécificités de la législation relative à l'associatif dans ces régions.

La rédaction des statuts

Les statuts sont un contrat libre qui régit le fonctionnement de l'association. **Aucun contenu n'est imposé par la loi** ; en revanche, vous devrez respecter tout ce que vous déciderez d'y faire figurer. Par exemple, s'il est inscrit dans les statuts que vous devez faire une réunion de bureau par mois, vous devrez respecter cette fréquence. Évitez donc d'inclure dans vos statuts des informations qui risqueraient de changer rapidement (noms des membres, montant des cotisations...) ou qui pourraient vous empêcher de faire certaines actions. En effet, pour changer des statuts il est nécessaire de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire, ce qui peut être coûteux en termes d'organisation.

Toutefois, il est conseillé de faire figurer dans vos statuts :

- **Le titre de l'association**, son objet, sa durée (déterminée ou illimitée) et son siège social
- Les conditions d'**admission** et de **radiation** de ses membres (par exemple : pour faire partie de l'association, il faut être étudiant en orthophonie, la qualité de membre se perd par le décès, la démission...)
- Les **règles d'organisation et de fonctionnement** (le nombre minimal de personnes, les postes obligatoires, l'élection et le renouvellement du bureau, la fréquence des Assemblées Générales)
- Les conditions de **modification des statuts** et de **dissolution de l'association**

Vous pouvez retrouver des informations précises sur la législation qui encadre la rédaction des statuts ici : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1120>

La déclaration à la préfecture

Pour jouir d'une capacité juridique et pouvoir percevoir des dons et des subventions, une association doit obligatoirement être déclarée à la préfecture ou à la sous-préfecture. Les pièces à fournir varient selon les départements, il vous faudra donc vous renseigner auprès de votre préfecture. Vous pouvez déposer la **déclaration** sur place, l'envoyer par courrier, ou encore réaliser la démarche en ligne sur le site www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1757 (pour la création d'une nouvelle association) ou <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R37933> (pour modifier une association déjà créée). Un **récépissé** vous sera adressé dans un délai de cinq jours suivant le dépôt. Il vous faudra conserver précieusement ce récépissé car on vous le redemandera pour certaines formalités (notamment l'ouverture d'un compte bancaire), et dans la constitution de certains dossiers de subventions.

Un extrait de déclaration est ensuite publié au **Journal Officiel** dans un délai d'un mois, ce qui signe l'acquisition de la capacité juridique de votre association. Le montant basique d'une déclaration d'association au Journal Officiel est fixé à 44 euros.

NB : Le montant peut être différent en Alsace et en Moselle.

La déclaration à la préfecture contient notamment les noms, prénoms et coordonnées des différents membres du bureau, il faudra donc la renouveler dans les trois mois suivant chaque changement de bureau en apportant les modifications qui s'imposent.



Les postes

La création et la répartition des postes dans une association est totalement libre. Elle dépendra des postes obligatoires référencés dans les statuts. En général, les postes obligatoires (que l'on appelle aussi postes statutaires) dans une association sont les suivants :

- ➔ **Président** : il aura principalement un rôle de représentation, il fera le lien entre le bureau et les différentes instances (financeurs, partenaires sur place, autres associations). Il aura également un rôle de coordination et de gestion du bureau, notamment dans l'attribution des différentes tâches. Le président porte aussi la responsabilité de l'association, notamment juridique.
- ➔ **Secrétaire** : il sera chargé de l'aspect administratif : programmation des réunions de bureau, établissement du rétroplanning, déclaration de l'association à la préfecture. C'est également lui qui prendra des notes pour le procès-verbal lors des Assemblées Générales et des réunions de bureau.
- ➔ **Trésorier** : il sera chargé de la gestion des fonds propres de l'association. C'est lui qui aura la responsabilité d'établir et de faire respecter le budget prévisionnel. Il sera souvent amené à travailler en binôme avec le président en vue des commissions d'attribution des subventions pour le projet.

Vous pouvez décider de créer d'autres postes non précisés dans les statuts. Ces postes peuvent changer à chaque renouvellement de bureau, en fonction des missions et des objectifs de l'association. On peut fréquemment retrouver :

- ➔ Un ou plusieurs **Vice-Présidents en charge de l'événementiel** : ils organiseront des événements pour assurer la récolte de fonds dans le cadre d'actions d'autofinancement.
- ➔ Un ou plusieurs **Vice-Présidents en charge de la communication** : ils assureront la communication de l'association sur les différents réseaux sociaux notamment.
- ➔ Un ou plusieurs **Vice-Présidents en charge des partenariats** : ils rechercheront des partenaires privés qui acceptent de fournir des subventions et/ou du matériel à l'association.
- ➔ Un ou plusieurs **Vice-Présidents en charge des financements** : dédié à la rédaction des dossiers de subventions.

Les adhésions

Les modalités d'adhésion peuvent être définies dans les statuts (qui, quand et comment adhérer). L'adhésion à une association de solidarité internationale se fait en général avec une **participation financière**. L'adhérent peut en contrepartie **bénéficier d'avantages** (réductions sur les événements, compensations matérielles, invitation aux Assemblées Générales, etc.).



L'assurance et le compte bancaire

L'ouverture d'un **compte bancaire spécifique à l'association** est essentielle car elle permettra de recevoir des dons, des subventions, et de faire les achats nécessaires au fonctionnement de l'association. Le compte d'une association fonctionne comme tout compte bancaire. L'association pourra se faire délivrer un chéquier et/ou une carte bancaire en son nom. Pour ouvrir un compte, vous aurez besoin, entre autres, de fournir une copie du récépissé de déclaration de l'association à la préfecture ainsi qu'une copie des statuts.

D'autres pièces pourront vous être demandées en complément, en fonction des banques. Soyez vigilants sur les frais bancaires pratiqués et renseignez-vous pour ne pas avoir de surprises dans la gestion de votre budget. Les opérations bancaires ne peuvent être réalisées que par une personne habilitée (en général le trésorier ou le président en cas d'indisponibilité de ce dernier). Vous devrez également vous assurer de déclarer le nouveau trésorier à la banque à chaque changement de bureau pour faire modifier sa signature.

Il est également obligatoire pour toute association de disposer d'une **assurance couvrant sa responsabilité civile**. L'assurance peut aussi parfois couvrir les adhérents dans leurs activités ainsi que le matériel. Elle peut être souscrite auprès d'un assureur ou d'un banquier.

La recherche de partenaires

La question de la recherche des partenaires sur place est non seulement la plus cruciale pour le choix d'un projet, mais c'est également la plus délicate. Vous ne trouverez pas ici de liste de personnes ou d'associations que vous pouvez contacter, tout simplement parce qu'il existe un nombre incalculable d'ONG qui recherchent des bénévoles étrangers dans les pays en développement. Voici quelques conseils de base sur les pièges à éviter lors de l'établissement d'un partenariat :

La situation politique

Si vous décidez d'aller sur place, le pays que vous choisirez doit disposer d'une situation **politique stable**. Il ne s'agit pas de se mettre en danger lors d'un projet de solidarité internationale. Vous pouvez retrouver des conseils aux voyageurs et des données sur la situation politique pour chaque pays sur le site www.diplomatie.gouv.fr.

Le volontourisme

On observe depuis quelque temps l'émergence d'un business lucratif autour de la solidarité internationale, que l'on appelle le tourisme humanitaire ou volontourisme. Des entreprises de plus en plus nombreuses proposent des "packs" tout compris à destination de pays en développement, vendant la possibilité d'y faire du bénévolat pendant les vacances. Si ce type d'offres répond à une demande croissante de la part des occidentaux qui ont bien souvent des intentions louables, ces entreprises poursuivent avant tout une logique commerciale, et non l'intérêt des populations locales.



Comment reconnaître ces organismes et ne pas tomber dans l'un de ces pièges ?

Pour commencer, le volontourisme n'est pas gratuit ! On vous demandera souvent de déboursier plusieurs centaines d'euros uniquement pour la mission, en plus du coût des billets d'avion, de la nourriture et de l'hébergement.

Autre caractéristique : il suffit de **payer pour devenir bénévole**, on n'exige de vous **aucune compétence** particulière, aucune formation. Les projets sont prêts à être consommés, de manière éphémère, ne sont pas préparés en amont du départ et ne sont pas non plus construits dans une logique de pérennisation. Ils n'ont donc en général **aucun impact** sur la population locale, et dans le pire des cas, peuvent les mettre en danger (des actes médicaux ont par exemple pu être pratiqués par des personnes non diplômées dans le cadre du volontourisme).

Gardez à l'esprit qu'il faut du temps et de l'énergie pour préparer et acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement d'un projet de solidarité internationale et renseignez-vous bien sur l'organisme avec lequel vous partez.

La question de la demande

Lors de la recherche de partenaires, il est primordial de bien définir les besoins sur place en se renseignant précisément sur la situation du pays. Il est très important de ne pas créer un besoin là où il n'y en avait pas auparavant. Pour cela, il faut absolument s'entourer de personnes qui connaissent la réalité du terrain, les besoins existants et les particularités socio-culturelles, lors de la préparation du projet, puis une fois sur place. Vous pouvez commencer par vous intéresser aux associations de solidarité internationale, de communautés étrangères ou de jumelages autour de chez vous.

La préparation au départ

La prise de poste et la répartition des tâches

À la mise en place du projet, il sera nécessaire de vous répartir rapidement les tâches à accomplir. Si vous avez choisi de différencier les postes au sein de votre association, cela implique déjà une **répartition naturelle** (le trésorier s'occupe du budget, le secrétaire du rétroplanning et de la déclaration en préfecture...).

Si vous choisissez de présenter plusieurs **dossiers de demandes de subventions**, n'hésitez pas à partager le travail de préparation de ces dossiers au sein du bureau (réunir les différentes pièces nécessaires, rédiger une présentation du projet...).

Le budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement	190 €	Fonds propres	3 068 €
Frais bancaires	40 €	Autofinancement (goodies, VDG...)	2 250 €
Assurance de l'association	120 €	Apport personnel	378 €
Impressions, communication	30 €	Adhésions	190 €
Actions d'autofinancement	307 €	Solde restant mandat précédent	250 €
Goodies	150 €	Subventions	3 450 €
Alimentation, boissons	157 €	Partenariat entreprises privées	150 €
Séjour et projet	2 200 €	FSDIE	1 200 €
Hébergement	900 €	CROUS	500 €
Déplacement sur place	300 €	UFR Médecine	500 €
Matériel de mission	1 000 €	Région	400 €
Frais de déplacement	4 140 €	Département	400 €
Billets d'avion	3 600 €	Ville	300 €
Assurance billets d'avion	180 €	Dons	835 €
Visa	360 €	Cagnotte participative	700 €
Frais médicaux	588 €	Boîte à dons	135 €
Vaccins obligatoires	228 €	Gratification	228 €
Traitement antipaludéen	240 €	Vaccins SSU/SUMPS	228 €
Trousse de secours	120 €		
Investissement futur mandat	156 €		
TOTAL	7 581 €	TOTAL	7 581 €

Établir un Budget Prévisionnel (BP) doit être une priorité dans la préparation de votre projet. Le BP est une pièce indispensable à la constitution de tout dossier de demande de subvention, car il permet aux financeurs d'évaluer très rapidement le sérieux et la faisabilité d'un projet.

Il vous permettra également d'estimer d'une part les **dépenses** nécessaires à la réalisation de votre projet et d'autre part les moyens que votre association va mettre en oeuvre pour réunir ces fonds (**recettes**).

Vous vous en doutez, un budget prévisionnel doit toujours être équilibré, c'est-à-dire que la somme inscrite dans la colonne des dépenses doit être identique à celle inscrite dans la colonne des recettes. Chaque poste de dépense doit être justifié par le projet et vous devez en fournir une estimation la plus précise possible (pensez à demander des devis et à vous renseigner sur les prix).

En ce qui concerne l'estimation des recettes, c'est un peu plus complexe, car elles découlent normalement des financements que vous allez obtenir, notamment en fournissant votre budget prévisionnel. Or, il est difficile de définir à l'avance à quelle hauteur chaque financeur acceptera de participer à votre projet. Si vous ne pouvez pas vous baser sur un BP antérieur, le mieux reste de **fractionner** au maximum vos recettes sur le BP. En clair, il s'agit de demander des petites sommes à chaque financeur pour montrer que vous ne vous reposez pas que sur une seule source de financement. N'oubliez pas d'**actualiser** et de **rééquilibrer** votre budget au fur et à mesure que l'on vous accorde des subventions et que vous récoltez de l'argent par vos actions d'autofinancement.

NB : Certains organismes de subventions (comme le FSDIE) peuvent vous demander d'inclure dans votre BP le coût d'implication des membres de votre association. Il vous faudra alors estimer le nombre d'heures de bénévolat effectuées par chacun de vos membres et inclure ce montant dans les dépenses et dans les recettes. Pour autant, il n'est pas pertinent de gonfler votre BP dans le but d'obtenir plus de subventions. Certains organismes de subvention vous demanderont des justificatifs une fois le projet réalisé et pourront voir si la somme accordée n'a pas été intégralement utilisée et vous demander de rembourser la différence. De plus, votre BP est censé être équilibré. Il n'est donc pas normal qu'il vous reste beaucoup de fonds une fois le projet réalisé.

Que peut-on financer avec l'argent de l'association ?

Il faut y réfléchir au moment de l'établissement du BP, et établir une ligne directrice avec l'ensemble des participants au projet. Certains financent leurs billets d'avion, visas, vaccins obligatoires avec l'argent de l'association, d'autres estiment que celui-ci ne doit servir qu'au déroulement du projet sur place. Vous pouvez choisir de financer ce que vous voulez, à condition de pouvoir le justifier ensuite au moment du retour de projet.

D'un point de vue éthique, il est préférable de ne pas utiliser l'argent de l'association à des fins personnelles, c'est-à-dire pour payer tout ce qui ne rentre pas ou pas uniquement dans le cadre du projet (passeports, vaccins non obligatoires, excursions sur place, sorties, repas).

Le rétroplanning

Le rétroplanning (RP) est un outil central de l'organisation de votre projet puisqu'il va vous permettre de fixer des **échéances** à respecter dans la réalisation de ses différentes étapes. Il vous donnera une idée de ce que vous devez faire chaque mois et permettra d'**anticiper** la répartition des tâches entre les différents membres. Le RP est une liste exhaustive de toutes les tâches que vous avez à accomplir jusqu'au départ : dossiers de subvention, actions d'autofinancement, rendez-vous téléphoniques avec les partenaires sur place, vaccinations, visas, etc. S'il est créé au début du projet, il peut sans cesse être remis à jour quand de nouvelles tâches s'ajoutent.

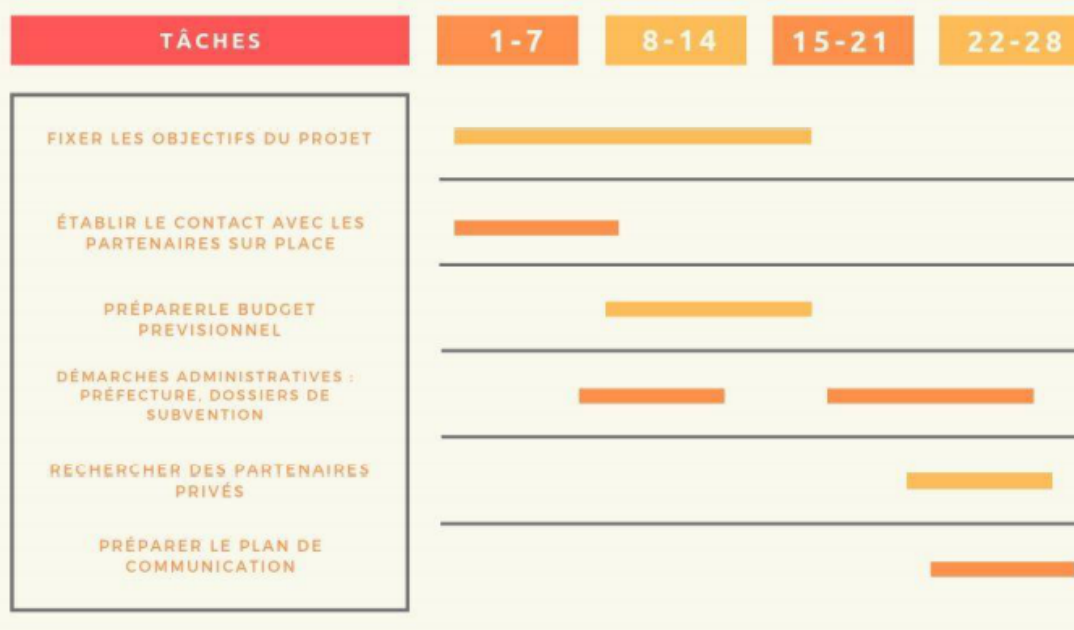
Doivent apparaître sur le RP :

- Des *deadlines*, c'est-à-dire les dates auxquelles chaque tâche devra être accomplie pour assurer le bon déroulement du projet
- La répartition des tâches
- L'avancement des tâches

Il existe un type de RP appelé diagramme de Gantt qui peut être réalisé très facilement au moyen d'un tableau Excel. En abscisse, on trouve le temps et en ordonnée, les actions à réaliser. Cela permet de visualiser simplement toutes les **tâches planifiées** d'un projet et leurs échéances. On retrouve pour chaque activité une durée représentée par un rectangle, plus ou moins long en fonction du temps de travail qu'on lui aura au préalable attribué.



Rétroplanning Octobre



Il existe également des **listes de tâches en ligne** comme sur les sites Trello ou Wunderlist qui permettent d'assigner des tâches à chacun, de fixer des deadlines et de cocher quand une action est terminée.

La récolte de fonds



La recherche de subventions :

- **Subventions publiques** : Si vous êtes une association étudiante, vous pouvez prétendre à différents financements réservés aux projets menés par des étudiants.
 - ➔ Des subventions de l'**UFR Santé** ou autre entité dont dépend le département d'orthophonie
 - ➔ Le **FSDIE** (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) : c'est un fonds qui permet de financer des projets portés par des associations étudiantes de l'Université. Il est en partie financé par les CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus).
 - ➔ Le dispositif **Culture-ActionS** : Cette subvention gérée par le CROUS encourage les initiatives étudiantes visant à promouvoir l'action sociale. C'est en quelque sorte le FSDIE du CROUS.
 - ➔ Le **JSI (Jeunesse et Solidarité Internationale)** : dispositif du Ministère des Affaires Étrangères, qui finance les projets solidaires à l'international, co-construits entre un groupe de jeunes français, un groupe de jeunes en binôme à l'international et un partenaire local.

De nombreuses collectivités territoriales disposent également de fonds à attribuer à des projets menés par des jeunes :

- ➔ **La commune**
- ➔ **Le département**
- ➔ **La région**

Les montants des subventions sont souvent proportionnels à la taille de la collectivité. Vous pouvez faire ces demandes dans le lieu de vos études ou dans le lieu de résidence de vos parents.

- **Subventions privées :**

- ➔ Les **trophées** et **concours** : certains organismes proposent des concours avec à la clé des financements (ex : les trophées de l'Étudiant, les Trophées des Associations pour la fondation EDF, le classement des associations, le Fonds des Initiatives du Réseau de la FAGE (FIRF)).
- ➔ Les **entreprises privées** : il est possible d'obtenir des financements de leur part mais ils donneront le plus souvent plutôt du matériel.

Pour entamer la plupart de ces démarches, on vous demandera de constituer un **dossier solide** expliquant en détail votre projet (partenaires sur place, description des activités envisagées, budget prévisionnel, rétroplanning, actions d'autofinancement envisagées). Certaines instances vous demanderont de venir défendre votre projet lors d'un **entretien oral**. Il est donc indispensable de ne demander ces subventions qu'une fois que vous disposez de toutes ces informations, que vous êtes sûrs de votre projet et **bien préparés**. Cependant, ces démarches administratives peuvent prendre du temps et les instances doivent se réunir en commissions, plus ou moins régulières (une fois par an, une fois par mois, etc.), pour décider de l'attribution des fonds. De plus, l'argent peut tarder à être débloqué et à arriver sur le compte de l'association.

Pour démarcher des partenaires privés (entreprises, particuliers), vous pouvez créer une courte plaquette de présentation de votre projet que vous pourrez leur communiquer. Cela leur permettra d'être rassurés sur le sens et le sérieux de votre démarche.

NB : Il est important de porter une attention particulière aux choix des partenaires privés. Avant d'associer l'image de votre association avec celle d'une entreprise, faites des recherches sur la société en question et vérifiez que ses prérogatives ne sont pas en contradiction avec les valeurs que vous souhaitez défendre. Des entreprises peuvent chercher à redorer leur image en investissant dans des projets solidaires.

Les dons :

L'association peut recevoir des dons sous forme **d'argent** (chèques, virements, espèces) ou de **biens meubles** (matériel scolaire, ordinateurs, vêtements, véhicules, tables...). Il n'y a aucune déclaration obligatoire à faire lorsque votre association reçoit des dons spontanés. En revanche, les particuliers et entreprises donateurs peuvent vouloir déclarer leurs dons afin de bénéficier de **déductions d'impôts** de l'ordre de 66 %. Pour cela, l'association devra être en mesure de fournir au donateur un reçu fiscal, ce qui nécessite d'être reconnue d'**intérêt général**.

L'intérêt général : Pour qu'une association soit reconnue d'intérêt général, elle doit en faire la demande auprès de l'administration fiscale (Trésor Public, service des finances publiques) en lui adressant une lettre présentant les activités de l'association. L'administration a six mois pour répondre à cette demande. Passé ce délai et en l'absence de réponse négative, l'association peut émettre des reçus fiscaux.

Une association n'étant pas reconnue d'intérêt général n'aura alors pas le droit de produire des reçus fiscaux. En cas de fraude, l'article 1740 A du Code Général des Impôts prévoit une amende de 25% des montants ayant donné lieu à une déduction fiscale.

NB : Il est peu probable qu'une association de Solidarité Internationale puisse être reconnue d'intérêt général. Dans tous les cas, il est important de s'interroger sur la légitimité de cette initiative : est-ce que le rayonnement de l'association est suffisant pour toucher d'autres personnes que les membres de l'association ou du Centre de Formation ?

Les actions d'autofinancement :

Outre le fait qu'elles permettent de récolter une partie des fonds nécessaires à la réalisation du projet, ces actions sont bénéfiques pour la **cohésion** de l'équipe et la dynamique de groupe. Elles seront également l'occasion de **communiquer** sur votre projet et de le faire connaître au public. Par ailleurs, il est bien vu d'inclure une part d'autofinancement dans un budget prévisionnel afin de montrer à vos éventuels financeurs que vous ne comptez pas seulement sur leurs subventions.

Le principe de ces actions est d'offrir des **services** à différents publics (étudiants ou non), en contrepartie d'une participation financière dont le montant peut être libre ou fixé à l'avance.

Voici un éventail de quelques actions qui ont fait leurs preuves :

- Les **ventes** de gâteaux, de crêpes, de boissons à l'université. Elles permettent aussi de rencontrer les étudiants d'autres filières et de leur faire connaître le projet
- La tenue d'un **buffet** pour un événement (rentrée, Assemblée Générale de l'association locale du Centre de Formation ou de l'association de SI, gala, conférence...)
- L'organisation d'une **soirée** avec entrée payante (dans un bar par exemple, pour ne pas avoir besoin d'investir dans l'organisation de la soirée par ailleurs)
- La **tenue de vestiaires** dans un bar ou une boîte de nuit
- L'organisation d'une **tombola**
- l'organisation d'un vide dressing **participatif** (en présentiel ou en ligne (Vinted))
- les **ventes** de bijoux et objets (qui peuvent notamment être fabriqués main (cotons réutilisables, bracelets, pochettes...))
- les opérations **bol de riz** dans les écoles
- l'organisation de **soirées/spectacles** avec entrée payante avec d'autres associations (notamment étudiantes qui cherchent à élargir leur public et à se faire connaître d'autres filières)
- La **collecte de dons** en ligne (crowdfunding) : vous pouvez créer une cagnotte sur un site de financement participatif. Le principe : chaque personne verse une petite somme d'argent, c'est l'accumulation de tous les dons qui permettra d'atteindre une somme cible. Cela permet de faire connaître votre projet à plus grande échelle en le partageant à vos différents cercles sur les réseaux sociaux.

Attention, certains sites de crowdfunding ne permettent de débloquer les fonds que si la somme cible est atteinte, d'autres encore prélèvent un pourcentage sur la somme collectée. Il s'agit donc de bien se renseigner sur les différents sites existants : KissKissBankBank, Ulule, Leetchi, Helloasso...

NB : Cette liste est non exhaustive et vous pouvez imaginer nombre d'autres actions en fonction de vos envies et de votre créativité. Il faut seulement garder à l'esprit qu'une action d'autofinancement doit être rentable : vous devez donc investir un minimum en matériel et en nourriture pour en tirer un bénéfice maximal, et attirer un maximum de personnes.

Il est également important de prévoir toutes vos actions suffisamment à l'avance pour pouvoir contacter les lieux qui les accueilleront.

Dans la mesure du possible et afin de s'inscrire dans la ligne solidaire du projet dès le départ, il paraît pertinent de s'assurer que les actions d'autofinancement utilisent des ressources dont la production ne favorise pas l'oppression de la population du pays auquel on souhaite apporter de l'aide. La culture du cacao, notamment, est connue pour exploiter les populations ouest-africaines (et notamment le travail des enfants) alors même qu'elle est très lucratives pour certaines multinationales européennes.

NB : concernant la trésorerie, il y a un certain nombre de documents que vous devez conserver durant plusieurs années :

- **Vous devez conserver au minimum 1 an :**
 - les factures reçues (téléphonie, internet)
- **Vous devez conserver au minimum 5 ans :**
 - les souches de chéquier
 - les contrats en tout genre (assurance, banque, contrat établi avec une association partenaire...)
- **Vous devez conserver au minimum 10 ans :**
 - les bilans financiers
 - les livres de compte (retracant vos différentes dépenses et recettes sur un mandat)
 - les factures émises
- **Vous devez conserver au minimum 30 ans :**
 - les documents relatifs aux subventions
- **Vous devez conserver de manière illimitée :**
 - les actes de propriété

Au-delà de ces délais légaux, nous vous conseillons de conserver les documents importants *ad vitam aeternam*.

La communication

Communiquer sur votre projet permet d'augmenter sa **visibilité** et est un facteur prépondérant de sa réussite. Vous devez d'abord définir le public que vous souhaitez toucher ainsi que les supports que vous avez à votre disposition (plaquettes, affiches, réseaux sociaux, site internet).

Ensuite, vous devez dresser un **plan de communication** qui établira la temporalité (fréquence) de chaque publication, son contenu, et à quel type de public elle est destinée. Par exemple, on sait qu'une publication sur Facebook touchera davantage de personnes grâce à la portée que peuvent engendrer les partages, tandis que vous pourrez réserver les mails à vos adhérents ou aux étudiants de votre Centre de Formation. La communication est le miroir de l'association et engage son image : attention aux images diffusées et au politiquement correct.

NB : Au-delà de la communication autour de votre projet et vos actions, vous avez la possibilité de communiquer autour de thèmes liés à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), autour du développement durable... Cela vous permettra de dynamiser vos réseaux tout en vous engageant dans d'autres causes.

Informations pratiques

Les vaccins

Vous ne pourrez pas accomplir votre mission de solidarité internationale si vous n'avez pas effectué certains vaccins, dont la liste dépend de votre destination. Il est donc important de se renseigner au préalable, car les faire peut prendre du temps si des rappels sont programmés ou que les vaccins ne peuvent être faits en une seule fois. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous dans un centre de vaccination (notamment dans un CHU). Lorsque vous appellerez, on vous demandera vos dates de voyage et la destination pour estimer la période à laquelle il faudra débuter la vaccination.

Le jour de la vaccination, les vaccins sont disponibles sur place. Il est toutefois conseillé d'emporter votre carnet de santé pour vérifier les vaccins qui ont déjà été faits ainsi que les rappels qui sont à effectuer. L'infirmier ou le médecin vous conseillera sur les vaccins obligatoires et ceux recommandés, les médicaments conseillés (exemple : traitement anti-paludisme), les règles d'hygiène, etc. On vous remettra également un carnet de vaccination international qui pourra vous être demandé à votre arrivée dans certains pays.

Attention : les vaccins sont à régler directement sur place et ne sont pas remboursables. Cependant, certaines mutuelles peuvent prendre en charge certains vaccins, il vous faudra vous renseigner auprès de la vôtre.

Il est aussi possible d'acheter les vaccins en pharmacie et de se faire vacciner chez un médecin.

NB : Dans certaines universités, vous avez la possibilité de vous faire financer les vaccins par les Services de Santé Universitaires (SSU) ou les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

La trousse à pharmacie

N'oubliez pas d'emporter les traitements que vous devez prendre tous les jours en quantité suffisante pour tout le séjour. Sur place, l'accès aux médicaments sera peut-être difficile et non immédiat.

Pour constituer votre trousse à pharmacie de base qui permettra au moins de débiter un traitement en cas de souci, vous aurez besoin de :

- Médicaments contre la douleur et la fièvre
- Médicaments contre la diarrhée et les vomissements, soluté de réhydratation orale
- Antihistaminiques et corticoïdes (en cas de réaction allergique)
- Antibiotiques à large spectre
- Protection solaire et crème pour les brûlures et les coups de soleil
- Pansements, tulle gras, compresses et désinfectant
- Ciseaux, pince à épiler et pince à tiques
- Thermomètre
- Dosettes de sérum physiologique et gel antibactérien
- Crème apaisante pour les piqûres d'insecte et spray répulsif (peau et vêtements)

Certains de ces médicaments sont disponibles uniquement sur ordonnance, renseignez-vous auprès de votre médecin.

NB : Gardez à l'esprit que tout médicament laissé sur place à l'issue de votre séjour peut être mal utilisé et donc constituer un danger mortel.

Les traitements antipaludéens :

Le paludisme, également appelé Malaria, est une maladie infectieuse transmise par certains moustiques, notamment en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est. Les symptômes s'apparentent à de forts signes grippaux mais le paludisme peut, dans certains cas, être mortel. Il n'existe aucun vaccin contre le paludisme à ce jour. Si vous vous rendez dans une des zones à risque très élevé, il est impératif de vous protéger en prenant un traitement préventif. Il existe plusieurs molécules : atovaquone/proguanil (Malarone ®), doxycycline (Doxypalu ®) et méfloquine. Ces médicaments comportent parfois des effets secondaires. Pour choisir celui qui vous convient le mieux, il est nécessaire d'en discuter avec un médecin spécialiste des maladies tropicales, comme par exemple ceux des centres de vaccination. Renseignez-vous auprès de différentes pharmacies avant d'investir, les prix des antipaludéens sont très variables selon les officines.

En plus du traitement préventif, il vous faudra redoubler de vigilance face aux moustiques. Voici quelques conseils qui vous permettront de vous protéger :

- Porter des vêtements longs, amples et imprégnés d'insecticide
- Appliquer un produit répulsif adapté sur les parties découvertes du corps
- Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide.

Les passeports

Un passeport est obligatoire pour voyager dans tous les pays hors Union Européenne et espace Schengen, sauf quelques pays d'Europe de l'Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie et Macédoine), d'Afrique du Nord (Maroc, Égypte) et en Turquie sous certaines conditions.

Pour obtenir un passeport, il faut en faire la demande en prenant rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr, ce qui facilitera la procédure. Attention, votre présence au rendez-vous est obligatoire car on y effectuera un relevé de vos empreintes !

Le passeport coûte 86 euros pour les personnes majeures et il est valide dix ans.

Essayez d'anticiper un maximum votre demande de passeport car les délais de délivrance peuvent être rallongés à l'approche des périodes de vacances. Selon les mairies, les délais d'attente pour un premier rendez-vous peuvent aller de deux semaines à six mois.

Les billets d'avion

Comme précisé plus bas, vous aurez besoin de vos billets d'avion pour obtenir vos visas. Par ailleurs, plus vous les prenez en avance, plus les prix seront attractifs. Donc ne tardez pas trop ! Vous pouvez utiliser un comparateur de vols pour obtenir le tarif le plus avantageux, n'hésitez pas à regarder les prix sur le mois entier.

NB : Certaines agences de voyages proposent des "packs" billets d'avion + visas (ils effectuent les démarches auprès du consulat à votre place). Cela peut être une solution pour vous libérer du temps mais attention aux commissions que les agences peuvent demander en échange : il faut que cela reste valable, d'autant que ces démarches nécessitent de moins en moins de se déplacer au consulat et peuvent être réalisées très facilement en ligne.

L'assurance voyage

Il est important de souscrire une assurance voyage pour se prémunir contre les imprévus :

- ➔ Assurance annulation : en cas d'impossibilité de voyager, si vous avez souscrit une assurance annulation, vous pourrez vous faire rembourser partiellement ou intégralement vos billets d'avion.
- ➔ Pendant le voyage : une assurance couvrant les frais médicaux, de responsabilité civile et de rapatriement est indispensable !

Pensez à vous renseigner auprès de vos banques et assurances personnelles, parfois ces frais sont pris en compte.

NB : Si vous engagez des frais médicaux pendant le séjour (visite chez un médecin, hospitalisation, examens...), vous pourrez ensuite vous les faire rembourser par votre caisse d'Assurance maladie en complétant un formulaire cerfa pour soins reçus à l'étranger : www.ameli.fr/sites/default/files/formualires/221/s3125.pdf.

Les visas

Un visa est un document attestant que vous êtes bien autorisé à séjourner dans un pays étranger. Vous en aurez besoin pour la plupart des pays hors Union Européenne et espace Schengen.

Les prix, les documents à fournir et les délais d'obtention diffèrent selon les pays. Pour les connaître, vous pouvez consulter le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> ou vous adresser à l'ambassade/au consulat du pays concerné en France.

La validité des visas court séjour (tourisme) n'excède généralement pas trois mois.

Dans certains pays, il est possible d'obtenir un visa de courtoisie (gratuit), pour la réalisation de mission de solidarité internationale. Renseignez vous bien !

Pour constituer votre dossier/pour déposer votre demande, vous aurez besoin de fournir un passeport en cours de validité, ainsi que d'autres documents relatifs à votre séjour (preuve d'achat des billets d'avion, justificatif d'hébergement, assurance voyage).



Le projet sur place

..... Organisation du projet sur place : aspect pratique

Durant la préparation de votre projet, vous aurez précisément défini avec les différents partenaires sur place les **objectifs** de votre intervention. Vous aurez également préparé en amont les différents **supports** qui vous seront utiles (livres, jeux, matériel éducatif, matériel médical). Il est conseillé de prendre contact avec tous vos interlocuteurs et les structures qui vous accueilleront et vous accompagneront pour établir précisément votre planning avant votre départ, car cela vous fera gagner du temps et de l'énergie. Les tâches sur place doivent aussi idéalement être assignées entre vous avant le départ : qui gèrera le budget, comment vous vous répartirez si vous êtes présents sur différents lieux d'intervention à la fois, etc.

Il est important de fixer un **rythme de réunions régulier** avec votre structure d'accueil, pour faire le point sur l'avancée de votre projet et de vos différents objectifs. Ce sera également l'occasion de discuter des éventuels problèmes qui pourraient se poser et de les solutionner. Vous aurez forcément des questions d'ordre culturel, pratique ou éthique : n'attendez pas avant de les poser ! La communication avec les acteurs sur place est la clé de la réussite d'un projet. Vous arrivez dans un pays qui vous est inconnu et faites face à la différence culturelle, mais n'oubliez pas qu'eux aussi. Beaucoup de différends peuvent être réglés grâce à une discussion bienveillante, et ainsi éviter de perturber la réalisation du projet.

La gestion du budget

Une personne - le plus souvent le trésorier de l'association - sera chargée de la gestion du budget sur place. Elle conservera les fonds de l'association et veillera à ce que le budget attribué au déroulement des activités soit respecté, car vous devrez ensuite en rendre compte précisément aux financeurs. Elle notera **chaque dépense** et récupérera les justificatifs (factures). Cependant cette charge peut être lourde à porter pendant toute la durée du projet. Veillez donc à ce que tous les membres aient une connaissance globale du budget, pour pouvoir être un soutien dans la prise de décision.

Communiquer pendant le projet

Une fois arrivés, vous serez très occupés par le déroulement de votre projet et par la vie sur place. Cependant, il est très important de continuer à communiquer sur votre projet pour informer toutes les personnes qui ont contribué à sa **réalisation**. Cela sera d'autant plus aisé que vous aurez préparé en amont un plan de communication comme précisé précédemment, en ayant au moins défini la fréquence et le support de chaque publication. Essayez de respecter ce plan tant que possible (même si parfois il vous faudra y déroger, faute de connexion internet !). Vous pouvez choisir de faire un **résumé de vos actions** par jour, ou par semaine, que vous accompagnerez ou non de photos, de vidéos.



Il est important de communiquer de manière **éthique et responsable**. En effet, bien que les actions partent d'une bonne volonté, il faut rester vigilant sur la communication qu'on en fait. Les populations locales ne sont pas des "attractions à destination des touristes". Il faudra s'assurer d'avoir le consentement éclairé des personnes dont on publie des photos sur les réseaux sociaux. Cela implique de ne pas prendre en photo des individus qui sont en situation de vulnérabilité, telles que des personnes malades. Il sera nécessaire d'être très attentif aux mineurs dont la prise de photo requiert d'obtenir le consentement des parents. En effet, de multiples images en libre accès sur internet, notamment des clichés d'enfants, sont réutilisées par des personnes aux intentions peu louables, sur des sites absolument illégaux (pédopornographie...). Il faudra, par ailleurs, faire attention à ne pas baser sa communication sur le misérabilisme, exploiter ce que l'on considère comme de l'exotisme ou de la précarité et s'ériger en héros. Enfin, il faudra être attentif à l'image que l'on renvoie et l'utilisation que l'on fait de la culture du pays dans lequel on va.

L'appropriation culturelle est, par définition, l'utilisation d'éléments matériels ou immatériels d'une culture par des membres d'une autre culture. Ce concept ne s'apparente pas simplement à un emprunt d'un signe appartenant à une autre culture. C'est la notion de domination et de colonialisme qui rend la controverse possible. Ainsi, une culture qui s'approprie les éléments d'une autre culture n'est jamais un fait anodin. Il y a toujours dans ce geste un rapport de force caché montrant l'inégalité entre les deux cultures. Le rapport de domination et d'oppression, trouve souvent son origine dans l'histoire (colonisation, esclavage, domination politique...). Ce qui peut vous paraître anodin (ex : coiffures, vêtements, henné, accessoires...) peut donc être vécu comme une appropriation culturelle de la part des membres de la culture dite "dominée". Il faudra donc toujours être attentif à la façon dont on appréhende les éléments d'une culture lorsque l'on décide de s'en servir : est-ce que l'on en connaît l'origine et la signification ? Est-ce que ces éléments ont une empreinte dans l'histoire coloniale ? Est-ce que l'on en retire un bénéfice au détriment des populations ?

Ainsi, l'adoption de coiffures ou de vêtements africains, par des occidentaux, s'apparente à de l'appropriation culturelle parce qu'il y a une domination des cultures occidentales sur les cultures africaines. A l'inverse, la préparation de sushis par des occidentaux ne représente pas de l'appropriation culturelle parce qu'il n'y a pas de domination d'une culture sur l'autre.

Selon Maboula Soumahoro, maître de conférence à l'université de Tours, "l'emprunt sans gêne, sans compréhension et sans compensation est indécent. Le métissage doit se faire sur la base de l'égalité."

A l'inverse, vous pouvez en profiter pour communiquer sur l'histoire, la culture et les traditions du pays dans lequel vous vous rendez, et ainsi encourager les personnes qui suivent l'avancée de votre projet à se détacher des stéréotypes qu'elles peuvent avoir.

..... Dimension éthique : Agir dans le respect de l'autre et de sa culture

La notion d'échange culturel est un concept que l'on retrouve souvent lorsque l'on parle de solidarité internationale. Le projet peut permettre un **enrichissement culturel mutuel**, des **échanges sur les modes de vie différents**, un **changement de regard sur l'autre** et une **déconstruction des préjugés** hâtifs que chacun peut avoir. Se confronter à d'autres cultures permet alors de se décentrer, de relativiser certaines idées reçues comme celles de "développement" et "sous-développement" qui relèvent plus d'un système de valeurs occidentocentré et d'une certaine vision du monde et qui ne sont donc pas des notions objectives.

Il conviendra de faire attention à ne pas tomber dans la comparaison constante en prenant comme référence son pays d'origine, ce qui signifierait une forme de discrimination. Il est conseillé de se renseigner au préalable sur les différences de cultures, les règles de **savoir-vivre** du pays dans lequel on se rend, afin d'éviter les malentendus et les incompréhensions qui pourraient créer des tensions. Lors des discussions, il vous arrivera parfois de ne pas être en accord avec le point de vue de l'autre, veillez cependant à toujours garder un regard tolérant dans vos échanges. La bienveillance et, encore une fois, la discussion avec vos interlocuteurs locaux sont indispensables.

Il faut également garder à l'esprit que les projets proposés par des occidentaux seront rarement refusés et remis en question. Il faut donc **adapter sa posture** en conséquence pour ne pas placer sa vision comme meilleure que celle de la population auprès de laquelle on intervient. C'est au contraire les échanges sur les différentes techniques, connaissances et principes qui feront la richesse des actions.

Le respect du statut d'étudiant

En tant qu'étudiants en orthophonie, nous faisons l'acquisition au fil de nos études de nouvelles **compétences** théoriques et cliniques, mais également de **principes éthiques** inhérents à notre futur métier, de **valeurs** et de **qualités relationnelles** que l'on retrouve dans le monde du soin : respect, dignité, empathie, bienveillance, tolérance...

Ces aptitudes en devenir sont un **atout** indéniable pour réaliser un projet de solidarité internationale. Cependant, il faut rester extrêmement vigilant quant à l'utilisation que l'on en fait sur le terrain. Il est absolument nécessaire de respecter ce statut d'étudiant en ne pratiquant aucun acte orthophonique lors des missions. Vous vous rendrez probablement dans des pays où le métier est insuffisamment développé et où l'on pourrait vous demander d'effectuer des bilans, des dépistages, ou des actes de rééducation. Il est impératif de ne pas répondre positivement à ces demandes pour deux raisons principales :

- ➔ Cela s'apparenterait, en France, à un exercice illégal du métier d'orthophoniste. Selon l'article D4341-9 du code de la santé publique, "le stagiaire, après consentement du patient, assiste aux activités du maître de stage et participe, sous la responsabilité et en présence du maître de stage, aux actes professionnels que ce dernier accomplit habituellement.". Un étudiant en orthophonie ne peut donc pas pratiquer des actes orthophoniques en l'absence d'un maître de stage et la présence d'un maître de stage implique une convention de stage, ce qui n'est pas l'objectif d'un projet de SI. Si ce type de pratique est illégal en France, on se doit de ne pas les reproduire à l'étranger.
- ➔ En effectuant ces actes, vous allez créer un besoin qui risque de ne pas pouvoir être comblé après votre départ, en l'absence d'orthophoniste local

En ce qui concerne les actions de prévention, elles font également partie du champ de compétences de l'orthophoniste. Certaines Unités d'Enseignement (UE) dispensées en L1 et en L2 (UE 9 : Santé publique) permettent d'acquérir les **bases théoriques** sur le sujet. Cependant, elles ne sont pas suffisantes pour être capable de réaliser des **actions de prévention** et devront être complétées progressivement au cours de votre formation par votre expérience clinique et vos connaissances théoriques sur les différentes pathologies. Vous risquez également d'être confrontés à des questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre de la part de la population locale car elles feront écho à un **contexte socioculturel différent** (par exemple, les âges de repères de développement psychomoteur). Si vous souhaitez effectuer des sensibilisations dans le domaine de l'orthophonie, veillez à ne jamais être seul, mais toujours accompagné d'un orthophoniste local. Il apportera une **crédibilité** à votre intervention, il pourra la **préparer en amont** avec vous en vous aidant à tenir compte des particularités socioculturelles, mener le dialogue, répondre aux diverses questions que la population sera amenée à poser et orienter les éventuelles plaintes.

..... Dimension écologique

Une démarche de développement durable

Le respect de l'environnement fait également partie intégrante des principes de la solidarité internationale et s'inscrit dans l'optique de construire ensemble un mode de vie plus responsable pour l'avenir. Le **développement durable** est une problématique globale qui comporte aussi les dimensions d'équité économique et sociale, et sur laquelle nous pouvons tous agir à petite échelle avec des gestes simples du quotidien. Les conseils qui vont suivre sont évidemment aussi bien applicables en France que dans le pays où vous vous rendez.

- **La gestion des déchets** : Dès le début de votre projet, choisissez avec soin les conditionnements des produits que vous utiliserez pour limiter au maximum vos déchets. Sur place, privilégiez l'utilisation de matériel réutilisable comme les gourdes et les tote-bags. Il vous faudra aussi prendre en compte le fait que les dispositifs permettant le ramassage des déchets, l'évacuation et le traitement des eaux usées sont moins performants et plus vétustes qu'en France. Essayez donc de limiter les emballages lors du choix des produits et, le cas échéant, de vous en débarrasser en France avant votre départ, où ils pourront être recyclés. En ce qui concerne les produits d'hygiène, n'emportez que le strict nécessaire et orientez votre choix vers des formulations neutres et respectueuses de l'environnement (des produits très parfumés et pleins d'additifs ne pourront pas forcément être éliminés lors du traitement de l'eau). De même, il faudra prendre en compte la gestion des déchets relatifs au matériel que vous utiliserez lors des activités. Acheter sur place le matériel que vous souhaitez fournir à vos partenaires vous permettra de mieux gérer les déchets, en plus de faire fonctionner l'économie locale et d'assurer la pérennité de l'approvisionnement. En effet, le matériel acheté en France ne pourra pas forcément être recyclé dans les pays de vos partenaires. Vous risquez alors de multiplier les déchets qui ne pourront jamais être traités par les pays partenaires de vos missions.
- **L'utilisation des ressources sur place** : Dans un pays en développement, les ressources telles que l'eau et l'électricité sont moins disponibles et plus précieuses. Veillez donc à en faire un usage responsable et parcimonieux (prenez des douches rapides, faites des lessives groupées, coupez le wifi lorsque vous n'en avez pas besoin ...).

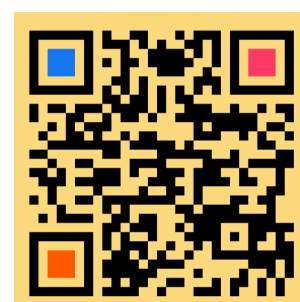
- **L'impact des transports** : S'il vous sera souvent nécessaire de prendre l'avion pour atteindre votre destination, sachez que vous pouvez réaliser le bilan carbone de votre projet pour avoir une idée de l'impact de celui-ci en termes d'émission de gaz à effet de serre. Il vous sera ensuite possible de compenser en partie cet impact en faisant un don à une association qui défend des causes écologiques (la reforestation par exemple). Privilégiez les vols sans escale, celles-ci allongeant le temps de trajet et donc les émissions de gaz à effet de serre. Sur place, limitez autant que possible les déplacements en véhicules motorisés, d'autant plus qu'ils sont souvent moins bien entretenus et plus polluants.

De manière générale, il peut être intéressant de questionner toutes les actions que l'on prévoit avec le filtre des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Les ODD sont dix-sept objectifs mondiaux que les Etats s'engagent à atteindre d'ici 2030.



Ces objectifs sont connectés aux enjeux de la solidarité internationale. Avant de monter un projet sur lequel vous vous engagerez sur plusieurs années, il est important de bien poser vos motivations et de réfléchir à l'impact de vos actions. Les ODD vous apportent un cadre pour améliorer vos actions. Lorsque vous mettez en place une action, il peut être intéressant de vous interroger sur l'impact de celle-ci sur les différents ODD : est-il positif, négatif ou neutre ? Comment modifier le projet pour qu'il soit optimal ?

NB : Si vous souhaitez en savoir plus sur le développement durable, nous vous conseillons la lecture du guide "Consommation responsable à destination des étudiants en orthophonie", disponible sur le site de la FNEO <http://www.fneo.fr/developpement-durable/>



La question du don

Le don doit être mûrement réfléchi avant d'être réalisé dans un projet de solidarité internationale. Il est nécessaire d'avoir quelques points de réflexion en tête pour s'assurer que le don est adapté et qu'il ne repose pas sur les stéréotypes que l'on peut avoir des pays du sud.

En effet, il conviendra de s'assurer que la demande vient du partenaire et que le matériel est vraiment nécessaire et adapté aux populations sur place. On peut parfois penser, à tort et par croyance culturelle, qu'il est nécessaire de fournir à nos partenaires des produits que l'on trouve en France et qu'ils ne peuvent pas trouver sur place. Cependant, ce n'est pas parce qu'en tant que français, on considère que ne pas posséder quelque chose crée un manque que c'est réellement le cas à l'étranger.

De plus, certaines associations ont parfois la volonté d'apporter à l'étranger du matériel d'occasion récupéré en France (dans des écoles, des entreprises...). Cependant, bien souvent ces produits ne sont pas adaptés culturellement aux pays qui les reçoivent. Apporter des objets parce qu'ils sont caduques ou inutilisés en France renvoie à l'image d'une société qui transfère ses déchets vers les pays du sud et qui exporte son modèle de surconsommation.

Enfin, il est important de prendre en compte l'éventuel sentiment d'infériorité et de dette du pays receveur. Le proverbe "la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit" démontre bien ce phénomène selon lequel celui qui donne a, parfois malgré lui, le pouvoir sur celui qui reçoit. Il faut donc avoir conscience que le don peut être néfaste pour nos partenaires, surtout lorsque celui-ci n'a pas été demandé. Pour réduire ce sentiment de dette de la part du pays destinataire, on peut envisager de faire participer financièrement les partenaires locaux aux achats et leur donner une marge de choix. Il faut replacer l'équilibre entre l'association et le receveur du projet et ne pas créer de déséquilibre.

NB : Si vous souhaitez vous renseigner sur cette problématique du don, vous pouvez lire le livre "le don, une solution ?" de Ritimo (6€, <https://www.ritimo.org/Le-don-une-solution>).

Le projet à distance

Réaliser un projet de solidarité internationale implique parfois de partir dans un pays avec une situation instable.

Qu'il s'agisse de l'aspect politique, financier, sanitaire ou éthique, chaque information - de source fiable - sur le pays est à prendre en compte pendant la préparation du projet, ainsi que dans sa réalisation. Il faut se préparer à ce que votre projet puisse être **modifié** voire **annulé** à cause d'une situation géopolitique critique. Il s'agit d'un cas de figure difficile pour des personnes s'étant longuement préparées à réaliser des actions de solidarité à l'international. Cependant, l'annulation du départ n'est pas une fin en soi et une fois le "deuil" réalisé, il est important de ne pas remettre en question son projet mais plutôt d'essayer de l'adapter au mieux pour pouvoir le réaliser à distance.

Il est important d'avoir en tête qu'un projet à distance est aussi lourd et doit être tout autant réfléchi qu'un projet en présentiel. En fonction de la façon que vous avez choisie pour réadapter votre projet, de nouveaux points de vigilance seront à considérer.

Les dons

→ **Le don financier** : il est primordial de fixer des objectifs au don et de s'assurer que la demande vient du partenaire et donc, que le don sera adapté. Pour réaliser ce type de projet, il est important que vous ayez des contacts réguliers avec vos partenaires sur place car vous devrez récupérer des factures des achats réalisés afin de les transmettre aux organismes qui vous subventionnent. Il faudra par ailleurs que vous soyez sûrs que votre partenaire a une banque qui accepte les virements depuis la France, et bien vous renseigner sur les frais bancaires qui peuvent être prélevés en France comme à l'étranger.

→ **Le don matériel** : au niveau logistique, les dons matériels sont plus difficiles à mettre en place à distance. En effet, un envoi de colis peut être très cher et complexe à organiser, il peut y avoir de multiples étapes dans l'acheminement et votre partenaire peut être en difficultés pour réceptionner le colis et le transporter. Comme dit précédemment, il faudra également veiller à la nécessité et à la pérennité du don.

Les supports d'information

→ **Les visio/radio** : les visio et émissions de radio doivent être très bien préparées en amont parce qu'elles se déroulent en direct et ne laissent pas de place à l'improvisation. Elles nécessitent également une excellente coordination avec les partenaires sur place (pour réunir le public, avoir la connexion internet, le matériel nécessaire à la diffusion). Ces supports présentent l'avantage d'être interactifs, ce qui laisse la possibilité de mettre en place des débats, des questions-réponses et d'éviter les quiproquos grâce à la possibilité que l'on a d'explicitier ses propos.

→ **Les vidéos/plaquettes de sensibilisation** : il faudra être conscient que ce type de format est pérenne ; il faut donc qu'il soit irréprochable. Il faudra s'assurer que le partenaire a les moyens de diffuser le support (impression, connexion internet, matériel informatique). Le problème que ce type de format engendre est que vous ne serez pas forcément disponibles pour répondre aux questions de la population visée. Le point positif est que le support peut bien être réfléchi en amont et qu'il est plus facile à mettre en place qu'une visio.

Quel que soit le support (direct ou différé), il est important de toujours travailler avec des professionnels en France et sur place pour que le projet soit pertinent au niveau scientifique et culturel. Il faut s'assurer que la communication choisie ne contredise pas trop violemment les croyances médicales et culturelles locales. Il faut aussi garder à l'esprit que, malheureusement, l'occidental verra rarement sa parole remise en doute lors de son intervention.

Le retour de projet

Lorsque l'on revient en France, le projet n'est pas terminé. C'est le moment de faire le **bilan** de votre expérience. Il faut prendre le temps de se réunir avec les différents participants au projet et de discuter précisément de ce qui a été bénéfique dans le projet, de ce qui n'a eu aucun effet et de ce qui pourrait être amélioré ou ajouté. Ce temps de débriefing et de remise en question est indispensable pour avancer. L'investissement dans le projet a été important à tous points de vue, mais il est important de revenir sur vos **objectifs généraux initiaux**, de vous assurer que vous avez bien respecté la ligne de conduite que vous vous étiez fixée et que vous avez agi en accord avec les principes que vous aviez définis ensemble au début du projet. Avez-vous constaté que le besoin qui vous avait amené sur place était légitime ? Avez-vous le sentiment d'avoir été utiles et d'avoir contribué à une dynamique solidaire ?

L'expérience mérite aussi d'être **partagée**, restituée. Il faut d'abord permettre de faire cet échange culturel dans l'autre sens en apportant une sorte de témoignage de ce que vous avez vécu, pour que cela ne reste pas qu'un souvenir de voyage. Ensuite, vous aurez la responsabilité d'inscrire ce projet dans la durée en assurant sa **pérennisation**.

..... Quelle forme pour le retour de projet ?

D'un point de vue administratif, vos financeurs vous demanderont en général de dresser un bilan financier, un bilan d'activités et un bilan moral.

- ➔ **Le bilan financier** est important car il permet d'une part de montrer que l'association est capable d'assurer son fonctionnement, et d'autre part de justifier l'utilisation des subventions accordées. L'équilibre dépenses-recettes devra là aussi être respecté.
- ➔ **Le bilan d'activités** permet, comme son nom l'indique, de rendre compte des différentes actions réalisées par l'association pendant son mandat.
- ➔ **Le bilan moral** dresse les points positifs et les points négatifs de votre expérience. Vous y parlerez de ce que vous a apporté le projet et de ce que vous avez pu accomplir. Vous pourrez aussi y pointer ce que vous regrettez de n'avoir pu faire et qui pourrait être réalisé lors d'un prochain projet.

Vous pouvez ensuite choisir de partager votre expérience et de faire un retour aux différentes personnes qui ont financé et contribué de près ou de loin à la concrétisation de votre projet :

- En réalisant une **vidéo** retraçant votre projet
- En mettant en place une **exposition photo** (la création de roll up ou kakémono peut aussi être un bon moyen de communiquer sur le projet)
- En faisant une rétrospective en images de votre projet sur les **réseaux sociaux**
- Autre : selon vos idées et vos envies

La passation

Vous pouvez organiser une **Assemblée Générale** où seront invités vos adhérents, ainsi que les éventuelles personnes intéressées pour reprendre le projet. Vous y ferez un retour sur votre projet en présentant vos différents bilans (financier, d'activité, moral). En fonction des besoins encore existants sur place, vous pouvez décider de pérenniser, voire de développer le projet mis en place avec les partenaires locaux. Viendra alors le moment de passer le flambeau à une **nouvelle équipe** qui poursuivra le travail que vous avez engagé. Une bonne passation est importante car elle permettra d'assurer une continuité dans la vision de l'association.

La première chose à transmettre à vos successeurs est donc votre **ligne directrice**, les valeurs qui vous ont poussé à agir et qui sont le moteur du projet.

Vous devrez ensuite leur donner en priorité les informations sur les tâches à traiter rapidement **après leur prise de poste** : déclaration du changement de bureau à la préfecture, dossiers de subvention à échéance rapide, partenaires à contacter...

Vous pouvez également préparer des **fiches de poste** résumant les missions principales spécifiques à chaque poste ainsi que les petits conseils que vous aimeriez donner à votre successeur (ce qui a bien marché pour vous, les points positifs et négatifs de votre poste).

L'idéal est aussi de pouvoir rester **disponible** tout le long du mandat suivant pour les guider et les accompagner dans leurs démarches, leurs questionnements et leurs doutes. Ils seront probablement confrontés à des problèmes similaires aux vôtres et vous pourrez les rassurer et leur permettre de trouver des solutions qui feront avancer leur projet.

Les interlocuteurs privilégiés

Orthophonistes du Monde (OdM)

Il s'agit d'une association de solidarité internationale, à but non lucratif, créée en 1992 par la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO). Composée de membres bénévoles, orthophonistes diplômés, qui interviennent en réponse à des demandes, elle met en place des actions pour la formation continue des professionnels ou l'appui à la mise en place de formations diplômantes dans le domaine de l'orthophonie. OdM intervient uniquement en réponse à des demandes d'institutions et d'associations locales.

Site internet : www.orthophonistesdumonde.fr

Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF)

Cette fédération créée en 2016 rassemble des **associations d'orthophonistes de dix pays différents** : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo.

La FOAF s'est notamment donné pour missions d'harmoniser les **normes** et les **pratiques orthophoniques** en Afrique francophone et de promouvoir la **recherche** et la **prévention** dans le domaine de l'orthophonie. Elle entretient des relations étroites avec OdM, la FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes), le CPLOL (Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes et Logopèdes : fédération de 31 associations d'orthophonistes et logopèdes européens) et l'UNADREO (Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en Orthophonie : organisation française qui promeut la recherche en orthophonie).

Leur premier **congrès scientifique international** s'est tenu à Lomé en août 2018 sur le thème "Troubles spécifiques du langage et des apprentissages en Afrique : enjeux et défis", et rassemblait des organisations et des orthophonistes originaires de plus d'une quinzaine de pays d'Afrique et d'Europe.

Si vous souhaitez réaliser un projet en Afrique Francophone, vous devrez contacter la FOAF minimum **trois mois avant le départ** pour qu'ils en prennent connaissance. Ils souhaitent simplement être informés de la mission, vérifier que les étudiants n'exercent pas l'orthophonie sans diplôme et qu'ils sont accompagnés d'orthophonistes du pays d'accueil.

Contact : foafafrique@yahoo.fr

Engagé.e.s & Déterminé.e.s (E&D)

Cette association de solidarité internationale et d'éducation populaire entretient un réseau entre les différentes associations et plus généralement les initiatives de jeunes autour de la solidarité internationale. Elle propose un accompagnement individuel et des formations tout au long de l'année pour faire réfléchir les jeunes sur leur démarche en matière de solidarité internationale. Les associations de solidarité internationale ont la possibilité d'adhérer à E&D (le prix de l'adhésion dépend du budget annuel de l'association). Cela leur permet d'avoir un suivi particulier et d'assister aux événements de formation à un prix réduit.

Site internet : <https://www.engagees-determinees.org/>

Ritimo

C'est une association qui regroupe un système d'information en ligne sur les enjeux de la solidarité internationale et un réseau d'accueil dans soixante-quinze lieux différents en France. Elle organise des formations et soutient de nombreuses associations et organisations locales et internationales qui sont répertoriées dans un annuaire que vous pouvez trouver à l'adresse suivante : www.ritimo.org/Repertoire.

Site internet : www.ritimo.org

La FNEO

Depuis 2018, un poste de Vice-Président en charge de la Solidarité Internationale existe au sein du Bureau National de la FNEO. Grâce à la création de ce poste, le réseau des associations de solidarité internationale d'étudiants en orthophonie est en pleine expansion. Plusieurs moments d'échanges et de formation ont lieu chaque année pour permettre aux membres des associations de mener des réflexions sur leurs projets respectifs.

Une charte éthique a été rédigée dans le but de cadrer les projets étudiants. Elle constitue un engagement moral pour les associations qui la signent.

Depuis 2021, la signature de la charte éthique confère aux associations le statut de **membre qualifié** de la FNEO, qui leur permet d'assister à certains points (solidarité internationale, PCS, international) des Conseils d'Administration et de voter lors des décisions relatives à la solidarité internationale.

Les relations entre la FNEO et les instances professionnelles spécialisées dans la solidarité internationale sont également en plein développement.

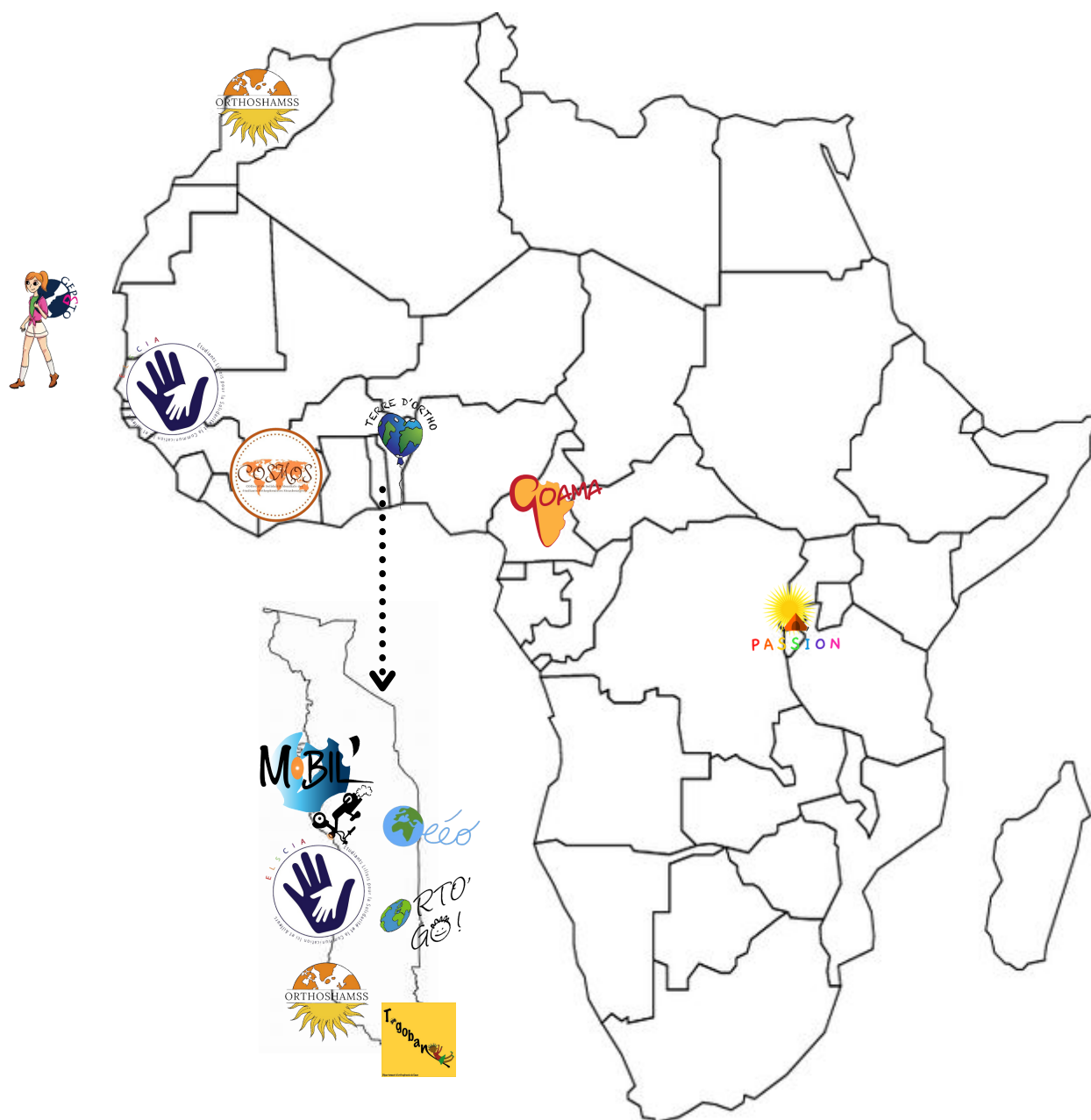


Le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale en orthophonie

Carte de France des associations



Projets en Afrique



Maroc : Orthoshamss

Cap Vert : Gepetrotteur

Sénégal : Elscia

Côte d'Ivoire : Cosmos

Bénin : Terre d'Ortho

Cameroun : Goama

Rwanda : Passion

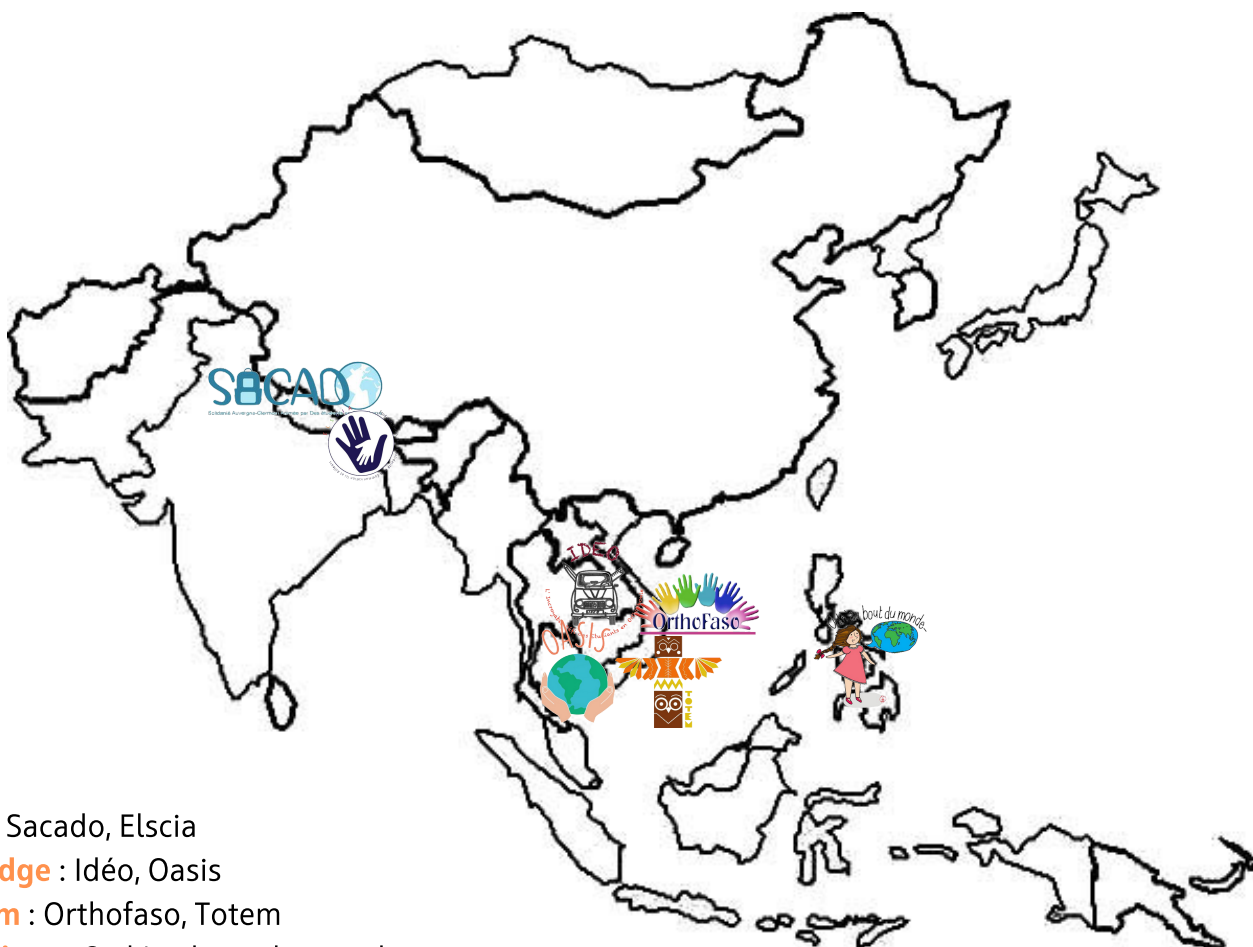
Togo : Mobil', OEEEO, Orto'go, Togoban, Orthoshamss, Elscia

Projets en Amérique du Sud



Argentine : Glob'ortho

Projets en Asie



Népal : Sacado, Elscia

Cambodge : Idéo, Oasis

Vietnam : Orthofase, Totem

Philippines : Orth'au bout du monde

Présentation des projets

Les textes de présentation des projets ont été rédigés par les bureaux des associations citées.



Gepetrotteur

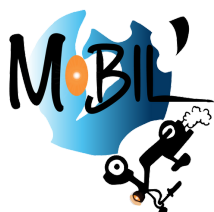
GEPETROTTEUR est un pôle de Solidarité Internationale qui appartient à l'association **GEPETO** (Groupe d'Étudiants Picards Et un Tantinet Orthophonistes). Ce pôle a été créé en 2018 et a déjà connu 2 mandats de 2 ans mais malheureusement aucun départ en raison de la crise sanitaire. Nous sommes 10 étudiantes à réfléchir à l'unissons pour créer un projet nous permettant de partir au Cap-Vert mener un projet solidaire en collaboration avec notre association partenaire : l'ACVA (Association Cap-Vert Amiens). Notre projet solidaire s'articule autour de deux principaux axes, le premier est l'éducation et la jeunesse et le second est l'environnement. Concernant l'éducation et la jeunesse, notre objectif est de développer la francophonie et l'activité sportive. Pour l'environnement, nous souhaiterions instaurer des dialogues et des ateliers autour de la préservation de l'environnement et la gestion des déchets. Cette année, encore en raison du contexte sanitaire incertain, le pôle a préféré annuler son départ afin de ne prendre aucun risque inutile et espère que le futur pôle pourra mener à bien ce projet afin de partir au Cap Vert à l'été 2022.

Glob'ortho



Glob'Ortho est l'association de solidarité internationale des étudiants en orthophonie de Besançon. Elle est composée d'étudiants en 2ème et 3ème année d'études.

Nous avons pour projet d'intervenir en Argentine en collaboration avec une association sur place. Nous souhaitons nous adapter aux besoins des locaux en effectuant de la prévention à l'environnement et à la pollution, en soutenant une école sur place et en aidant à la réinsertion professionnelle des femmes.



Glob'ortho



@globortho

Mobil'

MOBIL' ou **M**ouvement des étudiants en **O**rthophonie **B**ordelais à l'**I**nternational, est l'association de solidarité internationale de Bordeaux, née en 2018.

L'international étant au cœur des préoccupations, nous pérennisons nos projets au Togo avec l'association Pieds d'Afrique, pour y proposer des sensibilisations autour du bégaiement, de la surdité, de l'autisme et de l'épilepsie (sur place si possible ou par vidéos révisées par des professionnels).

Notre bureau de 9 mobil'ettes et nos 25 adhérents actifs, les mobi'3, tentent de construire un projet adapté aux besoins. Mais cette année, comme l'international ne suffisait pas, nous sommes montées sur nos plus belles mobilettes pour ouvrir nos portes à des projets locaux: maraudes solidaires, cleanwalks, correspondances avec des personnes âgées et pourquoi pas franco-togolaises par lettres.

Nos projets ne pourraient pas avoir lieu sans nos différents partenaires, actions de financement et les orthophonistes français et togolais dont nous nous entourons !

Nos réseaux sociaux sont évidemment alimentés pour satisfaire votre curiosité !



Mobil'



@mobilsolidaorthobordeaux



mobil' solida ortho



mobil' orthophonie solidarité



Ort'horizon



Ort'horizon est une association de solidarité internationale créée en janvier 2020 par 8 étudiantes brestoises en orthophonie.

Ce premier mandat dure 1 an et demi pour toutes afin de lancer l'association et de monter un projet.

Nous avons 8 membres actifs et 43 adhérents.

Pour le projet 2020-2021, nous avons pour but d'apporter un soutien à l'éducation.

Nous souhaitons un projet qui soit le plus éthique possible tout en alliant découverte et implication d'une communauté locale.

La crise covid ayant apporté de nouvelles contraintes, il est donc apparu moins cohérent et plus difficile de se déplacer à l'international, c'est pourquoi nous ferons donc un don pour projet pédagogique à l'international.

Au cours de l'année nous avons également mené plusieurs actions afin de récolter des fonds (vente de chocolats, chouchous, etc).



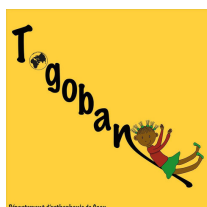
Ort'horizon



@ORT'HORIZON



<https://orthorizon.wixsite.com/orthorizon>



Togoban

L'association **Togoban**, créée en 2014 par les étudiants en orthophonie de Caen, se compose chaque année d'un nouveau bureau qui met en place le projet, le finance, se forme tout au long de l'année et part au Togo en fin d'année scolaire pour mener à bien les actions.

Nous travaillons en partenariat avec ADS (Action Développement Santé pour tous), à Lomé au Togo et particulièrement avec les orthophonistes de l'association. Ensemble, nous organisons des sensibilisations au handicap et à l'orthophonie auprès d'adultes et d'enfants scolarisés, à travers des ateliers. Le projet est axé sur la sensibilisation de la population au handicap. Concrètement, nous travaillons à l'inclusion scolaire d'enfants en situation de handicap, par leurs pairs, en travaillant avec les élèves sur les notions de surdité, de cécité, de langue des signes, etc.

Par ailleurs, notre partenaire CEC Togo (Carrefour d'Echanges Culturels) nous accueille et nous accompagne dans notre quotidien à Lomé en nous permettant de vivre l'aventure togolaise jusqu'au bout en animant par exemple les après-midis avec les enfants du quartier.

Sacado



SACADO (Solidarité Auvergne-Clermont animée par Des étudiants en Orthophonie) a été créée en 2018. Après deux ans de pause, un nouveau bureau a repris l'association. Il est composé de 7 membres actifs de la deuxième à la quatrième année ainsi que de 13 adhérents.

A ce jour, aucun projet n'a été mené. Cependant, nous sommes en contact avec deux associations françaises (MANOJ, Soutiens d'Avenirs) qui œuvrent au Népal. Compte tenu de la situation politique et sanitaire du pays, le projet prévu pour l'été 2022 au sein d'écoles népalaises devra sûrement être reporté.

Néanmoins, nous menons diverses actions afin de récolter de l'argent pour financer notre tout premier projet de solidarité internationale mais aussi intervenir auprès de la population locale.



Sacado



@sacado_cf



L'association **ELSCIA** (Étudiants Lillois pour la Solidarité et la Communication Ici et Ailleurs) existe depuis 2003. Elle œuvre au local (sur la métropole Lilloise) et à l'international (au Togo, au Sénégal et au Népal) via des projets de solidarité réalisés par les étudiants en orthophonie de Lille. L'entrée dans l'association se fait en 2ème année d'orthophonie, durant laquelle les membres se forment à leur poste associatif et à la solidarité internationale. L'année suivante (3ème année d'orthophonie), ceux-ci sont titulaires : ils font vivre l'association, préparent leur projet de solidarité internationale, récoltent des subventions, et forment les vices ! Les trois projets de solidarité internationale ont des objectifs différents :

- Le projet **Wolofonie** se déroule dans l'école communautaire Mame Cheikh Mbaye de M. Sadio, située dans la banlieue de Dakar, au Sénégal. Il a pour but de mener des actions sur la communication, l'échange interculturel et l'environnement, et tend aussi à l'amélioration des locaux et du matériel de l'école. En 2019, le projet s'est axé sur le thème de la sensibilisation à l'environnement auprès des élèves de l'école ainsi qu'à la construction de mobilier scolaire à partir de déchets et matériaux recyclés, en partenariat avec l'association 3000ECOMEN.
- Le projet **Sancara** au Népal se déroule dans un foyer bâti par l'association Shakti Népal ainsi que dans des écoles alentours afin de proposer des activités autour de la sensibilisation à l'environnement et des actions axées sur le traitement des déchets. Concrètement, il vise à introduire le débat concernant la problématique environnementale avec des ateliers participatifs sur les conséquences des déchets dans la nature, pour réfléchir avec les enfants à des alternatives respectueuses de l'environnement (création de sacs en tissus avec les enfants, d'affiches sur la sensibilisation à l'environnement, visite de centres de tri...).
- Le dernier projet est le projet **Noumama**, qui se déroule à Lomé (Togo) en partenariat avec l'association ADS (Action Développement de la Santé pour tous). Il a pour but de proposer des actions socio-éducatives aux enfants en situation de handicap de 3 à 16 ans accueillis par la Maison du Handicap (structure paramédicale qui propose des prises en charge par des orthophonistes, kinésithérapeutes et ergothérapeutes). Durant un mois, les enfants bénéficient d'activités culturelles et socio-éducatives dans le but de créer une représentation finale. Celle-ci est créée en partenariat avec une compagnie théâtrale togolaise et une ONG spécialisée dans les contes et la musique, dans le but de sensibiliser le public togolais aux capacités des enfants en situation de handicap.



IDEO (Incroyable Défi des Étudiants en Orthophonie) est un projet solidaire élaboré par des étudiantes en orthophonie de Limoges. Ce projet place au cœur de ses préoccupations l'entraide ainsi que le bien-être. En 2019, nous avons eu la chance d'avoir été accueillies par une association pendant trois semaines au Cambodge, dans la province de Takeo, particulièrement touchée par les problèmes socio-économiques (insalubrité, précarité, violence domestique).

Notre travail à Happyland :

Le matin était consacré aux réunions entre bénévoles, à la réorganisation et au fonctionnement de la vie du centre. Nous aidions à la cuisine, aux courses en nous rendant au marché, aux tâches ménagères, au bricolage, au jardinage, au rangement des bureaux, à la création de jeux et d'affichages pour les salles de classe ou encore à la préparation de cours en anglais pour les enfants.

Aux alentours de 13 heures, les enfants qui quittaient l'école arrivaient à Happyland et nous commençons les activités.

De 15 heures à 16 heures, certaines d'entre nous donnaient des cours d'anglais aux plus jeunes.

De 16 heures à 17 heures, les adolescents qui étudiaient dans un lycée situé à quelques pas de Happyland venaient nous rejoindre et quelques-unes d'entre nous leur donnaient des cours d'anglais.

Parfois, en fin de journée nous avons la possibilité de venir en aide à une autre association, elle aussi dédiée aux enfants défavorisés : **"Mercy Organisation"**.. Nous nous relayions un jour sur deux et nous nous y rendions par petits groupes pour y donner quelques cours d'anglais et d'informatique aux enfants et adolescents de cette association.

Aussi, lors de notre séjour nous avons visité le collège/lycée de la ville dans lequel les enfants venant à Happyland étudiaient. Nous avons rencontré le directeur de l'établissement et nous nous sommes rendues dans plusieurs salles de classe afin de distribuer un maximum de **fournitures scolaires** et de **matériel de premier secours**.

Le reste des dons matériels et sanitaires que nous avons rassemblés pour le projet, a été remis aux différents centres ainsi qu'aux enfants de Happyland et de Mercy Organisation.

Terre d'Ortho



Terre d'Ortho (TDO), créée en 2006, est l'association de solidarité internationale des étudiants en orthophonie de Lyon. Le bureau est actuellement composé de 11 membres, pour un mandat d'un an. Les membres actifs, nommés « libellules » regroupent tous les étudiants en orthophonie qui souhaitent participer à nos actions.

A Lyon, plusieurs projets sont menés tout au long de l'année : la sensibilisation à la surdité dans un centre de loisirs, des activités ludiques autour de la lecture et du jeu proposées dans un centre d'hébergement d'urgence pour femmes isolées avec leurs enfants, ainsi que diverses activités avec Petit Frère des pauvres, une association qui lutte contre l'isolement des personnes âgées démunies. L'association s'est également lancée dans la rédaction d'une gazette en partenariat avec les résidents d'un EHPAD. La mise en place de maraudes en partenariat avec L'AEOL (Association des Etudiants en Orthophonie de Lyon) est prévue pour l'année 2021-2022.

Des projets internationaux ont eu lieu depuis la création de l'association. Ils se sont déjà déroulés au Népal, au Burkina Faso, au Bénin et au Maroc. Malheureusement depuis 3 ans, à cause des conditions géopolitiques (Bénin) et du covid19, les projets n'ont pas pu aboutir. Le dernier en date, le projet OAVE'nir devait avoir lieu en juillet 2021, dans un orphelinat au sud du Bénin.

Tous les projets ont leurs particularités, mais tous rejoignent les valeurs de l'association ainsi que les valeurs plus générales de la solidarité internationale. Nous essayons en grande partie d'autofinancer nos actions, que nous souhaitons éthiques et pérennes. Afin de récolter les fonds nécessaires aux projets, le bureau organise différents événements comme l'emballage des cadeaux à Noël, une soirée karaoké, des ventes de gâteaux etc...



Human'Ortho

Human'ortho est une association de solidarité nationale et internationale créée en 2012.

Son but est de réunir les étudiants marseillais en orthophonie en vue d'un projet commun et de favoriser la dynamique au sein du centre de formation.

À l'échelle locale nous essayons de promouvoir des initiatives éco-responsables afin de sensibiliser les étudiants et de les inciter à améliorer leur façon de consommer, de se déplacer... Depuis le début de l'année, cela se fait principalement via les réseaux. Nous essayons également d'encourager les étudiants à participer à des mouvements de nettoyage des calanques de Marseille, des universités...

Malheureusement, cette année nos actions à l'international n'ont pas pu se réaliser à cause de la crise sanitaire mais nous espérons pouvoir les reprendre très rapidement.

OrthoFaso



OrthoFaso est une association de loi 1901, créée en **2006**, qui a pour but la **promotion et la gestion de projets d'intervention orthophonique à l'étranger**.

Les huit premiers projets menés, de 2006 à 2014, se sont tenus au **Burkina Faso**, à Bobodioulassio, auprès d'**enfants sourds**. Malheureusement, le climat géopolitique instable a contraint l'association à se tourner vers un autre pays.

C'est pourquoi un nouveau projet est né au **Vietnam**. En effet, ce pays ravagé par la guerre, en subit encore les conséquences aujourd'hui : les produits chimiques déversés en masse, comme le fameux "**agent orange**", entraînent de nombreuses **malformations et de lourds handicaps infantiles** dans le pays.

Chaque année, l'équipe se rend donc dans un orphelinat à Hô Chi Minh où environ 190 enfants polyhandicapés sont recueillis. Notre projet 2019 "**Eh'Veil Hô Sens**" poursuit les trois axes du précédent projet : **Éveil sensoriel / Interactions et communication / Stimulation cognitive** que nous déclinons à travers diverses activités durant la journée, dans les différents services de l'orphelinat. Le but est également le partage et l'échange d'informations avec les équipes professionnelles de l'établissement.

En 2019, nous avons eu la chance de pouvoir faire ce projet en partenariat avec une autre association de solidarité internationale en orthophonie, l'équipe TOTEM de Tours ! Nous espérons que cette collaboration va se poursuivre !



OrthoFaso



@orthofaso_12



<https://orthofaso.wixsite.com/orthofaso/notre-projet>



Goama

Groupe des futurs Orthophonistes Acteurs dans le Monde Africain

Une association de solidarité internationale qui œuvre en Afrique :

En 2013, à notre création, nous avons dans un premier temps apporté notre aide au Burkina Faso. Ensuite, nous avons créé un partenariat avec une association de parents d'enfants sourds et déficients auditifs au Cameroun, l'APDALC. Après nous être rendues sur place à l'été 2018, afin de rencontrer la population locale pour faire un état des lieux des besoins et sensibiliser à différentes problématiques autour de la surdité, nous avons réalisé un questionnaire de satisfaction qui nous a prouvé la nécessité de faire perdurer le projet. Ainsi, nous continuons à apporter notre aide à ce partenaire, à distance pour l'instant, mais nous espérons pouvoir y retourner bientôt.



Un groupe actuel constitué de 16 membres :

Les membres sont en 1ère, 2ème et 4ème année et sont organisés en pôles :

- le pôle de direction : présidentes, secrétaire, trésorière qui permettent de faire tourner l'association
- Les pôles événements, communication, webmaster et partenariat qui la rendent vivante et dynamique
- Les missionnets, nos petites mains qui nous sont d'une aide précieuse.

Les membres ne sont pas forcés de changer tous les ans : chacun est libre de rester autant de temps qu'il le souhaite. De plus, de nouveaux postes/pôles peuvent être créés si besoin.

Un collectif qui veut s'investir au local :

En cette période de crise sanitaire, nous avons voulu élargir le champ d'action de l'association en nous rendant utiles au local et donc en créant des partenariats proches de chez nous. Ces projets sont en cours de développement.

Un groupe d'étudiants motivés :

Tombola, vente de sablés de Noël ou de crêpes, soirées... tous les événements sont propices à aider au financement de nos projets, mais aussi à rassembler les étudiants du CF autour de moments conviviaux.



Association GOAMA



@goama.nancy



<http://www.association-goama.org/>

Orth'au bout du monde



Orth'au Bout Du Monde est l'association de solidarité internationale des étudiants en orthophonie de Nantes. Créée en 2015, elle a pour but de promouvoir l'accès à la culture et à l'éducation pour tous les enfants.

Suite à la crise sanitaire, l'association a revu son fonctionnement et est actuellement composée de 13 membres répartis en 2 équipes : une équipe de membres actifs en L1 et une équipe composant le Bureau en L2.

Après être intervenus dans un orphelinat vietnamien pendant plusieurs années, nous avons décidé, en 2019, d'entamer un tout nouveau projet à Manille (Philippines) en lien avec l'association Phil'book. Cette association a pour but de favoriser le développement personnel et l'épanouissement des enfants des bidonvilles de Manille en les stimulant intellectuellement et en leur donnant accès à la connaissance, en particulier par le biais des livres et des jeux. En plus de tenir une bibliothèque fixe au cœur des bidonvilles, elle organise différentes bibliothèques de rue au fil de la semaine. Malheureusement à cause de la Covid, le départ à l'été 2019 n'a pas pu se faire. L'équipe a alors décidé de poursuivre son mandat sur l'année 2020-2021 en espérant pouvoir partir à l'été 2021. Le contexte sanitaire nous a finalement poussées à revoir notre projet et nous avons décidé de le faire entièrement à distance. Des supports d'apprentissage ludiques réalisés par nos soins sur différents thèmes (mathématiques, anglais, observation et logique, découverte du monde...) sont envoyés régulièrement, par mail, aux membres de l'association aux Philippines. Pour s'assurer que notre projet soit le plus éthique possible et qu'il corresponde aux attentes sur place, nous sommes en contact direct avec les bénévoles philippins de l'association Phil'book.

Depuis septembre 2020, nous intervenons également ponctuellement en soutien à l'association "Nantes lit dans la rue" qui organise des bibliothèques de rue à Nantes.

D'autres projets aussi bien locaux qu'internationaux sont en réflexion pour l'année 2021-2022.



PASSION

PASSION (Projet **A**ssociatif de **S**outien et de **S**olidarité Internationale des Futures **O**rthophonistes de **N**ice) est l'association de solidarité internationale des étudiants en orthophonie de Nice.

Cette asso, quezako ?

PASSION est composée chaque année de 6 pétillantes futures orthophonistes. Elle est née grâce à 6 étudiantes ayant la volonté de promouvoir l'aide à l'international au sein des études d'orthophonie. Depuis 2013, année de sa création, les Passionnées sont venues en aide à des enfants au Pérou (2014), en Haïti (2015), à Mayotte (2016), au Togo (2017) et au Sénégal (2018).

Et cette année ?

L'association s'est en quelque sorte réinventée afin de s'adapter à la crise sanitaire en réalisant un projet local au sein d'une classe de primaire. Un échange entre des enfants français et rwandais a été établi grâce à l'intervention des Passionnées en classe de CE2 et deux colis contenant des fournitures scolaires ont été envoyés au centre Ubuntu.

Quel programme pour l'année à venir ?

Le prochain projet Passionné de solidarité internationale est prévu au Rwanda auprès des enfants du centre Ubuntu.

L'année à venir sera légèrement différente des précédentes car nous formerons deux bureaux : les 6 anciennes (aux postes de présidente, secrétaire, trésorière, VP partenariat et communication) ainsi que les 6 nouvelles : en vice de chaque poste. L'ancien bureau pourra ainsi soutenir les nouvelles Passionnées et les aider dans l'acquisition du poste et dans la préparation de leur projet local et, en même temps, terminer la préparation de son projet au Rwanda. L'idée est de perpétuer cet échange rwandais au sein des établissements scolaires du village de Bwira au fil des ans.

Quels partenaires ?

PASSION est intégrée à la FACE de Nice, la fédération territoriale des associations étudiantes des Alpes-Maritimes.

Nous collaborons de plus avec Bureau Vallée et de nombreuses enseignes qui nous ont fait des dons matériels ou financiers afin de pouvoir subvenir aux besoins de nos différents projets.

La réalisation de vente de bijoux / chouchous que nous avons confectionnés, l'organisation d'une tombola et l'emballage de papiers cadeaux pendant les fêtes nous ont permis de récolter des fonds qui participeront à la concrétisation de notre future aventure.



@association.passion

OASIS



L'association **OASIS** (Orthophonistes étudiants **A**ctants pour la **S**olidarité Internationale au **S**ud) a été créée en 2009 par les étudiants de Paris. Elle mène tout au long de l'année des actions de sensibilisation au handicap et à l'orthophonie et plus récemment des ateliers autour du zéro déchet à Paris.

En **2018**, l'équipe d'OASIS est partie au **Togo** avec l'**association ADA** (Association pour le Développement en Amitié). La mission, axée sur l'éducation et la santé, s'est déroulée au village de Tovegan, plus particulièrement au sein de ses deux écoles primaires, pour faire de la sensibilisation aux gestes de premiers secours, à l'hygiène et à l'alimentation, sous forme de jeux de rôles, de dessins et de chansons et également du soutien scolaire pour pallier le manque d'enseignants après une période de grève.



En **2019**, changement de destination pour OASIS, après plusieurs années au Togo, direction le **Cambodge** à Siem Reap. En partenariat avec l'association **Formosa Budding Hope** qui scolarise les enfants les plus démunis de la région, nous avons réalisé des activités de sensibilisation à l'hygiène du corps et bucco-dentaire, au handicap, aux enjeux environnementaux, à la nutrition ainsi qu'une initiation au français et l'apprentissage d'une chorégraphie. Nous espérons pouvoir pérenniser ce partenariat à long terme et adapter les différentes activités au fur et à mesure et qu'à terme ces activités puissent être réalisées par les membres de Formosa Budding Hope.



Orthoshamss

Orthoshamss est l'association solidaire des étudiants en orthophonie de Poitiers. Créée en 2008, elle a pour objectif de participer à une plus grande intégration et à une meilleure connaissance de l'orthophonie et du handicap dans le monde.

Le bureau d'Orthoshamss est composé de six membres : une présidente, une secrétaire, une trésorière, une responsable pôle local, une responsable pôle international et une responsable partenariats.

Orthoshamss intervient à l'échelle locale et internationale. Localement, les membres actifs de l'association prennent part à des projets dans des EHPAD et des écoles de Poitiers. Cette année, ils ont passé des appels téléphoniques hebdomadaires à des personnes âgées isolées pour atténuer leur solitude amplifiée par la crise sanitaire. Orthoshamss a également sa propre chorale solidaire : Echolalie.

Concernant le pôle international, l'association entretient une relation privilégiée avec le Maroc en y consacrant un projet chaque année. Handi-Mobile, le projet phare de cette année, a pour objectif d'acheminer un bus jusqu'au Maroc pour en faire don aux enfants de l'association Solidarités Sourds Marrakech.



Ortho Shamss



@orthoshamss



<https://orthoshamss.wordpress.com/>

Orto'go

Orto'go est une association de solidarité internationale composée de 15 étudiantes en orthophonie à Rouen et qui mène depuis sept ans des actions à Lomé, capitale du Togo, en lien avec le Centre de santé Saint Camille de Lellis, l'école Vivenda pour enfants sourds, le CHU Sylvanus Olympio, l'orphelinat Pro Labore Dei, l'association "Espérance d'Afrique" et des orthophonistes togolais.

Chaque membre s'engage pour trois années au sein de l'association. Nous nous trouvons toutes dans le même cycle de formation du département d'orthophonie à l'UFR Santé de Rouen. Ainsi, nous formons un groupe soudé et cette cohésion nous permet de mener à bien des projets qui, chaque année, se renouvellent. Tout au long de l'année, nous récoltons des fonds afin de :

- **Financer le salaire d'une orthophoniste**, qui intervient à Lomé au centre de santé Saint Camille de l'Ellis et à l'école Vivenda pour enfants sourds, depuis juillet 2017
- **Acheter et/ou apporter des fournitures scolaires** à l'école Vivenda
- **Subventionner des formations à la langue des signes** pour les proches des enfants sourds de l'école et pour l'orthophoniste
- **Participer à des actions de prévention** en partenariat avec l'association Espérance d'Afrique
- **Apporter une aide financière et matérielle** à la pharmacie du Centre de santé Saint Camille de l'Ellis
- **Répondre aux éventuels besoins d'apport de matériel diagnostic, de dépistage et de rééducation** du centre de santé Saint Camille de l'Ellis
- **Répondre aux éventuels besoins d'apport de matériel orthophonique** du CHU Sylvanus Olympio.



Orto'go SI



@orthogosi



Notre jeune association, **COSMOS** (Collectif de Solidarité Mondiale des étudiants Orthophonistes Strasbourgeois) a été créée en mai 2019.

Le bureau est composé de 6 étudiantes et les mandats sont d'une durée d'un an.

Depuis la création de l'association, nous sommes en contact avec la Côte d'Ivoire suite à un appel à projet de la part des anciennes directrices de la 1ère licence d'orthophonie de Côte d'Ivoire. Nous travaillons plus particulièrement avec le REOCI (Réseau des Etudiants en Orthophonie de Côte d'Ivoire).

Le projet REOCI-COSMOS est l'engagement de la part des deux associations de promouvoir l'orthophonie au-delà des frontières. Nous devons ainsi nous rendre un mois en Côte d'Ivoire pour échanger avec les étudiants et les professionnels locaux sur nos formations et la pratique clinique. Nous voulions aussi mettre en place des actions de sensibilisation avec les étudiants locaux, et partager avec eux des activités de création de matériels de rééducation.

Malheureusement, avec le contexte sanitaire, le départ a été annulé à deux reprises (étés 2020 et 2021).

Nous sommes toujours en contact avec le REOCI, qui est un partenaire solide sur lequel nous pouvons compter. Néanmoins, nous devons réfléchir avec eux sur le futur et notamment le(s) projet(s) pour l'année 2021-2022.

Dans tous les cas, nous sommes animées par l'envie d'œuvrer en solidarité avec nos partenaires, d'échanger et de partager avec des étudiants ou des professionnels et de promouvoir l'orthophonie dans le monde.

Pour résumer : "La beauté du cosmos est donnée non seulement par l'unité dans la variété mais aussi par la variété dans l'unité." Umberto Eco

Nous essayons aussi de promouvoir des valeurs qui nous tiennent à cœur telles que la solidarité, l'entraide, le développement durable...

 **Cosmos - association de solidarité internationale**
 **@cosmos.strasbourg**
 **@cosmos.strasbourg**



9889

L'Organisation d'Entraide des Etudiant.e.s en Orthophonie a été créée en 2012. En 2019, nous nous sommes questionnées sur la pertinence de nos actions, et nous avons pu sonder les besoins sur place afin d'améliorer et de faire grandir notre projet au Togo à Kpalimé.

- **Orphelinat GMI Togo** : nous avons participé au financement de l'orphelinat (notamment à la construction d'un puits). Nous avons réaménagé la bibliothèque et avons mis en place des activités pour les enfants.
- **APEM** (Association pour l'Enfant Malentendant au Togo) : nous sommes intervenues en tant que soutien matériel, humain et financier pour une campagne de dépistage et de prévention autour de la surdité mais aussi des troubles de communication : 2822 élèves ont pu bénéficier d'un examen gratuit. Une collaboration à long terme avec un orthophoniste local et l'APEM a vu le jour avec comme projet la construction d'un centre de dépistage de la surdité.
- **L'IMPP L'Envol** : nous avons pu dresser un bilan des besoins sur place et envisageons désormais notre action comme de l'information aux professeurs et comme un soutien aux futures campagnes de prévention menées par les professionnels de l'établissement

Notre projet est motivé par un désir d'échanges, d'égal à égal, et de proposition d'aide à notre échelle. Nous essayons de l'autofinancer par des actions variées au cours de l'année, elles sont aussi l'occasion de faire découvrir notre projet et la SI.



TOTEM est l'association de solidarité internationale des étudiants en orthophonie de Tours créée en 2016. Durant deux années consécutives, TOTEM s'est rendue dans un centre bolivien accueillant des personnes en situation de handicap, à Cochabamba plus précisément. Toutefois, la dernière équipe a rencontré des difficultés pour intégrer le centre. A contre cœur mais pour un souci de pérennité, nous avons décidé de ne pas reconduire le projet. En 2019, Orthofaso, l'association de solidarité internationale des étudiants en orthophonie de Montpellier nous a contactées pour connaître notre souhait de prendre part à leur projet. Ce dernier consistait à intervenir au sein d'un orphelinat vietnamien à Hô Chi Minh où se trouvent des enfants en situation de handicap. L'objectif de cette mission était d'effectuer des stimulations auprès de ces enfants notamment au niveau sensoriel, cognitif et de favoriser au maximum les interactions et la communication. Pour mener à bien cette mission, nous avons pu mettre en place différentes activités et jeux auprès des enfants, tout en s'adaptant aux exigences culturelles et en veillant à l'échange de nos savoirs respectifs avec les professionnels exerçant sur place.

Durant toute l'année, nous organisons divers événements afin de nous financer et de donner davantage de visibilité à notre projet.

Merci à Orthofaso de nous avoir contactées et nous espérons que cette collaboration pourra perdurer !

Glossaire

- **Ethique** : ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un.
- **ECSI** : l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) vise à faire comprendre les interdépendances internationales dans le processus de mondialisation, la complexité des mécanismes qui sont sources d'inégalités sociales, économiques et culturelles, et à réfléchir à des solutions efficaces pour construire un monde solidaire.
- **Volontourisme** : forme de tourisme, conjuguant voyage et engagement volontaire, qui promet à des individus désireux de s'engager pour une cause, la découverte de nouvelles cultures tout en venant en aide à des communautés locales. Si les intentions de départ paraissent louables, dans les faits, la marchandisation du secteur du volontariat entraîne des dérives dont les effets peuvent être plus ou moins graves pour les communautés d'accueil comme pour les personnes participant à ces séjours.
- **White saviorism (ou complexe du sauveur blanc)** : occidental qui agit pour aider les populations des pays les moins développés, mais dans un contexte qui peut être perçu comme égoïste, dans l'objectif de se positionner comme un "héros bienfaiteur".

